

Rapport annuel
2008 | 2009



COORDINATION ET SUPERVISION

Mylène Bergeron

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Corsaire design édition

PHOTOGRAPHIES DE LA COUVERTURE

Sitelle à poitrine blanche : © Québec couleur nature 2008, Nicolas Fèvre

Pêcheur : © Québec couleur nature 2008, Diane Guilbert

Camping hivernal : © Québec couleur nature 2008, Jean-David Gauthier

Île aux Lièvres : © Québec couleur nature 2008, Dany Coulombe

Coyote : © Québec couleur nature 2008, Denis Marois

Paysage montagneux : © Québec couleur nature 2008, Julien Robitaille

Caribou : © Québec couleur nature 2008, Jules Whittom

ISBN 978-2-923567-91-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-923567-90-7 (version électronique)

© Nature Québec, 2009

Rapport annuel

2008 | 2009

I Table des matières

2	Mot du président
3	Mot du directeur général
4	Organigramme
5	Membres du conseil d'administration
7	Personnel administratif, contractuels et bénévoles
8	RAPPORT D'ACTIVITÉS
8	Sommaire des imprimés
8	Sommaire des interventions médiatiques écrites
8	Sommaire des interventions médiatiques électroniques
9	Commission Agriculture
10	Commission Aires protégées
12	Commission Biodiversité
14	Commission Eau
16	Commission Énergie et changements climatiques
18	Commission Forêt
20	Communications
22	RAPPORT FINANCIER
23	Lettre du vérificateur
24	États financiers
30	Renseignements supplémentaires
33	PRÉSENCES PUBLIQUES ET PARTENARIATS
33	Sommaire des participations
35	Partenaires financiers
35	Partenaires en biens et services
37	Affiliés
38	Membres à vie
38	Club du président
39	Membres
41	LE POINT SUR LE PLAN D'ACTION 2009

Mot du président



Une autre année passée. À l'heure des bilans, il est toujours difficile d'évaluer si l'environnement se porte mieux que par les années passées, et si nos actions ont porté fruit. Si l'impression qui se dégage en est une de stagnation, ce n'est certainement pas faute d'interventions de Nature Québec tel qu'en témoigne la liste des communiqués de presse.

Si je devais pointer un responsable à cette apparente inertie de nos élus, je désignerais « l'économie ». Bien sûr, c'est toujours le thème retenu pour justifier un progrès qui va souvent à l'encontre de la protection de l'environnement, mais, en période de crise, on saute encore davantage sur l'occasion pour opposer le développement à la protection de l'environnement.

Ainsi, dans les dossiers de la foresterie, des mines, de l'agriculture, des changements climatiques, nous avons été obligés de composer avec le contexte de crise économique. Bien souvent, ceci a impliqué non pas de mettre de la pression sur les réformes qui étaient annoncées depuis déjà longtemps, mais de s'atteler à ne pas régresser sur les acquis et à les préserver.

À titre d'exemple de tels reculs, on se rappellera qu'en début d'année, le gouvernement canadien a amendé le règlement fédéral sur l'évaluation environnementale pour exclure de l'assujettissement à la procédure les projets municipaux de moins de 10 millions de dollars, cela pour permettre l'accélération des chantiers et la reprise économique. Comme quoi, l'évaluation des impacts environnementaux et la participation des citoyens doivent toujours céder le pas lorsque les « vraies affaires » s'imposent !

On aurait bien pu croire que cette crise économique sans précédent nous donnerait l'occasion de repenser notre modèle de développement... Mais c'était sans compter l'absence de vision, d'introspection et d'humilité des agents économiques responsables de cette même crise. Et les écologistes, eux, sont toujours accusés de freiner le développement. Or, la crise économique dans laquelle nous sommes plongés, ne trouve-t-elle pas la même absence de planification, la même vision à court terme, la même absence d'imputabilité, et finalement, la même arrogance qui est à l'origine de nos problèmes environnementaux actuels ?

Un parallèle intéressant entre ces deux crises aurait dû, au contraire, nous conduire à repenser notre développement et surtout le processus de décision encadrant l'élaboration des projets. Dans une lettre ouverte parue cet été, je déplorais le mépris qu'affichaient les corps publics à l'égard du processus d'évaluation environnementale et d'audiences publiques, référant au dossier de la Romaine, pour lequel Hydro-Québec avait « monnayé » confidentiellement l'approbation des collectivités locales avant que ne débutent les audiences, et au dossier de la mine de Malartic où l'on « déménageait » le quart de la ville au moment même où se tenaient les audiences publiques, dont la finalité était justement d'autoriser ou non le projet.

Dans ce contexte, il y a de quoi s'inquiéter vu le parfum de scandale et le climat de corruption qui entourent le monde municipal (qui n'est certainement pas le seul!), selon ce qui a été diffusé par les médias au cours des derniers mois. Ce qui me préoccupe dans ces nouvelles, c'est l'impact que cela pourra avoir sur une population déjà désabusée par nos élus (le peu de participation aux élections municipales en témoigne). Un certain nombre de promoteurs, et maintenant de firmes de génie conseil, auront aussi à répondre dans les prochains mois de diverses pratiques douteuses. Je m'inquiète également pour la sérénité des futurs débats entourant les projets de développement. Les acteurs économiques et politiques réaliseront-ils enfin l'importance d'ouvrir les débats aux citoyens, dans le respect et la transparence ?

Nous amorçons donc une année importante, au cours de laquelle nous devons choisir nos combats et tenter de ramener, dans les agendas politiques, les différentes réformes tant attendues dans tous les secteurs d'activités où œuvre Nature Québec.

A stylized, handwritten signature in dark ink.

Michel Bélanger
Président bénévole

L'année qui s'achève a été une année de grands bouleversements. La crise financière qui a bouleversé l'économie mondiale a soulevé de nombreuses questions sur les bases même sur lesquelles repose cette économie, soit la croissance à tout prix et la surexploitation des ressources. La spéculation et les abus du système bancaire apparaissent dès lors comme des épiphénomènes de ce mal plus profond qui arrive à bouleverser le climat et la biodiversité.

À l'échelle québécoise, cela se traduit par une fuite en avant où l'on cherche à faire « rouler l'économie », peu importe si notre société en sort appauvrie. Car exploiter la forêt nous coûte maintenant plus cher que cela nous rapporte, sans même intégrer les coûts environnementaux. La situation est semblable pour les mines, où l'on exploite à perte nos ressources minérales non renouvelables. C'est le cas également en agriculture, ce qui se traduit en termes de soutien à une activité pourtant vitale.

En énergie, le Québec continue à privilégier les solutions du siècle précédent en harnachant tout ce qui coule, et en annonçant sa volonté de reconstruire la centrale nucléaire de Gentilly-2. Face à cela, Nature Québec a été très actif au sein du nouveau mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* et dans le débat sur le harnachement de la rivière Romaine. À l'heure où Hydro-Québec croule sous les surplus énergétiques, n'y aurait-il pas lieu de penser l'avenir en termes de conservation d'énergie ? Contre toute logique de conservation, ce projet semble en voie de se réaliser, sans la garantie que cette énergie trouvera preneur ni se substituera à des énergies plus dommageables. Si Nature Québec n'a pas gagné, il a néanmoins fait avancer le débat sur l'impact cumulatif du harnachement des rivières sur la santé du Saint-Laurent et sur la nécessité de réorienter notre façon de penser l'énergie.

En forêt, notre dynamique commission a travaillé sans relâche à définir une réforme en profondeur du régime forestier, et Nature Québec a réussi à laisser sa marque sur le projet de loi 57 qui sera bientôt adopté. Il reste à convaincre l'État que créer des zones de foresterie intensives revient à retomber dans les ornières du passé et manquer le bateau d'une gestion écosystémique et multi-ressources de nos forêts.

Dans le dossier des mines, Nature Québec a assumé un leadership actif au sein de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine*. On peut dire que l'intérêt de la population pour un secteur minier plus transparent, plus respectueux de l'environnement et plus profitable pour l'ensemble des québécois est grandissant. Le rapport du Vérificateur général dénonçant la mauvaise gestion des mines a été percutant, et la contribution de la coalition au débat concernant la mine à ciel ouvert d'Osisko à Malartic permet d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme. Toutefois, il faut maintenant revoir les lois minières en profondeur, ce qui est la grande priorité pour 2010.

Malgré tout, Nature Québec a connu de belles victoires en 2009. Pensons notamment à l'atteinte de plus de 8 % d'aires protégées au Québec. Mais il faut continuer et se rapprocher de la moyenne mondiale en visant maintenant 12 % du territoire et plus de 50 % dans le Nord du Québec. Dans le même esprit, il y a l'important développement du programme des *Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)* auquel s'ajoute le projet de suivi *Gardiens des ZICO*.

On ne peut passer sous silence le succès du projet *Agriculture et climat: vers des fermes 0 carbone* qui accompagne déjà 13 agriculteurs. Ceux-ci sont appelés à modifier leurs pratiques agricoles pour réduire les gaz à effet de serre et accumuler le carbone dans les sols. Les agriculteurs qui participent au projet serviront de modèle pour leurs collègues, et bientôt ces nouvelles pratiques s'étendront plus largement.

Et n'oublions pas FrancVert qui, contre vents et marées, poursuit sa mission d'informer la population sur les actuels enjeux environnementaux. Ce formidable outil de communication ne doit son existence qu'au courage et qu'à l'implication de bénévoles dévoués.

Finalement, 2009 a aussi été une année de grands bouleversements au sein de l'équipe de Nature Québec. Le départ de Madame Brigitte Boulianne, qui a occupé des postes de direction pendant 7 ans, nous a obligés à repenser notre mode de fonctionnement interne. Nous la remercions chaleureusement pour son apport déterminant au succès de Nature Québec et lui souhaitons la meilleure des chances à la Fondation de la faune du Québec. Suite à son départ nous avons procédé à la nomination de Monsieur Mathieu Avery à titre de directeur général-adjoint et directeur du développement de Nature Québec, et nous avons revu notre structure.

Merci à la merveilleuse équipe de Nature Québec ainsi qu'à tous les stagiaires et bénévoles chevronnés qui nous ont épaulés en cours d'année.

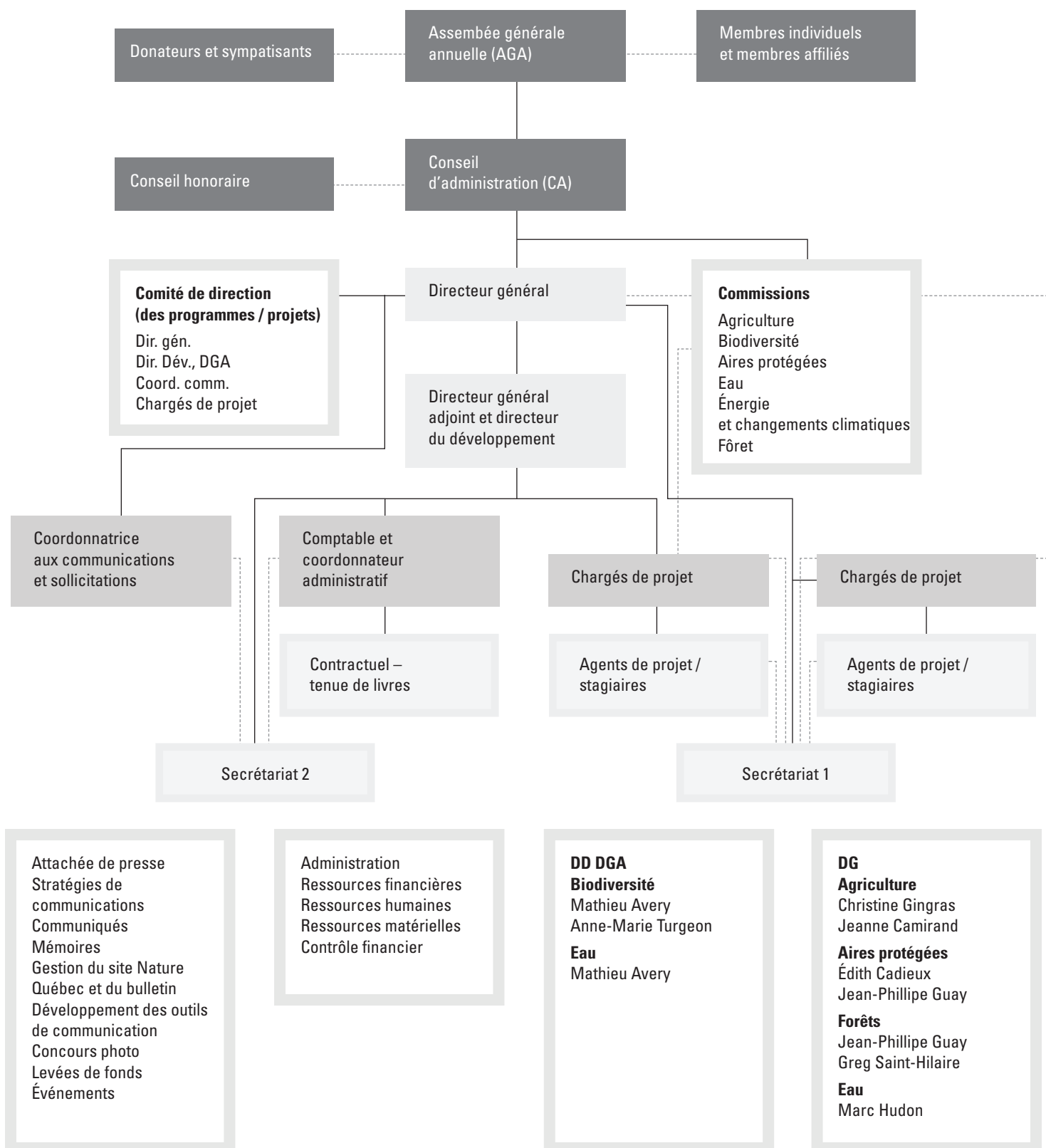
Mot du directeur général



A stylized, handwritten signature in dark ink.

Christian Simard
Directeur général

Organigramme



Membres du conseil d'administration

GINETTE BÉLANGER

Représentante des membres individuels, depuis 2006

Diplômée en biochimie biologie, Ginette Bélanger a évolué dans le domaine des communications, après quelques années de recherche en immunologie. C'est à titre de directrice de la publicité pour la division des revues spécialisées de Maclean-Hunter qu'elle travaille, d'abord à Montréal, puis à Toronto. Elle deviendra par la suite directrice des promotions nationales et des événements spéciaux à Calgary.

La nature et l'environnement ont toujours fait partie de ses priorités. Depuis une trentaine d'années, son engagement au sein de groupes environnementaux locaux, régionaux et nationaux tels la Fondation québécoise en environnement, Interaction Pointe-Claire, Calgary Eco-Center et le Rappel lui ont permis de concrétiser plusieurs projets, dont la naturalisation des rives à Pointe-Claire et en Estrie, ainsi que l'élaboration d'un projet de protection de la forêt urbaine. Au cours des quatre dernières années, elle a siégé au Conseil consultatif du Réseau canadien en santé à Ottawa. Ginette Bélanger est membre fondateur de la coalition SOS Parc Orford.

MICHEL BÉLANGER

Représentant du Centre québécois du droit de l'environnement, depuis 1990

Président de Nature Québec, associé de l'étude Lauzon Bélanger s.e.n.c., spécialisée en recours collectif et en droit de l'environnement, Michel Bélanger possède une double formation d'avocat et de notaire. Il détient une maîtrise en droit public de l'Université de Montréal et un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'Université Robert-Schuman (Strasbourg, France).

Michel Bélanger enseigne le droit de l'environnement à l'Université Laval à Québec, à l'École polytechnique de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de 1994 à 2007, où il a siégé à l'audience générique sur les matières résiduelles (1996-1997). Il a été principal associé de recherche à la Chaire en éthique et environnement Hydro-Québec/McGill (1993-1996).

FRANÇOIS CANTIN

Représentant des membres individuels depuis 2006

Analyste en informatique, spécialiste en bases de données et architecture de systèmes, gestionnaire de projets et enseignant, François Cantin s'intéresse à l'environnement depuis une vingtaine d'années. Il détient un diplôme d'études supérieures en environnement et un baccalauréat en sciences informatiques de l'Université de Montréal. Au cours de ses études, François Cantin s'est particulièrement intéressé à la caractérisation environnementale des sites contaminés. Il co-préside actuellement la commission Énergie et changements climatiques de Nature Québec.

MARIE-PIERRE CHEVRIER

Représentante des membres individuels depuis 2009

Marie-Pierre Chevrier détient une maîtrise en arts en psycholinguistique et une deuxième maîtrise en sciences en anthropologie. Elle a œuvré à la Commission de la santé et de la sécurité du travail à titre d'agent de recherche pendant une dizaine d'années et, à partir de 2001, à titre de responsable de recherche au Bureau d'études et de développement (BEED) de l'Université de Montréal. Ayant développé une approche écosystémique des milieux de vie, elle a animé des séances de sensibilisation auprès de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ), des étudiants

universitaires impliqués dans l'organisation de la semaine verte, de groupes communautaires et des administrateurs des coopératives scolaires (Coopsco).

Soucieuse du maintien de la biodiversité de la flore forestière, elle contribue, dès 1990, à l'introduction d'une offre de formation en horticulture, par l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, sur la production de plantes endogènes et naturalisées à valeur thérapeutique. Elle a siégé au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie de 1994 à 1999 et, à titre de membre de l'exécutif, elle a collaboré à l'organisation du premier Colloque montréalais sur la gestion des bassins versants. Elle a aussi organisé la participation des femmes de la région de l'Outaouais (Petite Nation) à la marche mondiale des femmes de l'an 2000. Instigatrice d'un bilan social au cœur de la MRC Papineau, elle a contribué à rassembler divers organismes sans but lucratif en une table de concertation communautaire régionale, l'année suivante.

BERNARD DESCHAMPS

Représentant des membres individuels, depuis 2006

Bernard Deschamps détient un baccalauréat en administration des affaires, option finances, de l'Université de Sherbrooke. Il est membre de la corporation des administrateurs agréés depuis 1989. En 1984, il s'est joint à la Caisse de dépôt et de placement du Québec à titre de gestionnaire de portefeuille et s'est spécialisé dans le placement privé. Fort de son expérience, il a participé à la fondation de la Société d'investissement Tremplin 2000 et y a œuvré à titre de vice-président investissement. En 1991, il s'est joint à la société d'investissement Desjardins et a participé à la création du réseau québécois des sociétés régionales d'investissement. Depuis 1994, il œuvre au sein de Placements Ger-Ben inc./Capital Benoit inc. à la gestion des placements privés et publics. Il a été nommé directeur général en avril 1999.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, Bernard Deschamps a siégé aux conseils d'administration de sociétés œuvrant dans différents secteurs de l'activité économique, et est actuellement administrateur des sociétés R & D Capital inc. et Corporation Financière Brome inc. Parallèlement à sa carrière professionnelle, il s'est impliqué dans plusieurs organismes à but non lucratif, notamment le réseau Capital de risque du Québec et le Centre d'entreprise jeunesse du YMCA.

CHARLES-ANTOINE DROLET

Représentant des membres individuels, depuis 1998

Vice-président de Nature Québec, détenteur d'une maîtrise en biologie, Charles-Antoine Drolet a fait carrière dans la fonction publique fédérale à divers niveaux scientifiques et administratifs. Ces responsabilités l'ont amené à œuvrer principalement en milieu forestier et nordique, à superviser des équipes de recherche, à travailler étroitement avec les communautés autochtones à la mise en œuvre de la Convention de la Baie James dans le domaine de la gestion de la faune, et à participer aux comités internationaux de gestion intégrée des oiseaux migrateurs de la région de l'Atlantique.

Ses principales réalisations incluent la mise en chantier des travaux de recherche sur les oiseaux forestiers dont est issu l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, le développement de stratégies de conservation d'espèces menacées au Nigéria, la réhabilitation de populations d'oiseaux marins dans certains refuges de la Basse-Côte-Nord, et la réalisation de projets de gestion conjointe de la faune avec les autochtones du Nord du Québec.

Charles-Antoine Drolet siège au conseil d'administration de Nature Québec depuis 1998, et agit présentement à titre de personne ressource pour la commission Biodiversité.

ÉRIC DUCHEMIN

Représentant des membres individuels, depuis 2001

Vice-président de Nature Québec, détenteur d'un doctorat en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Éric Duchemin intervient à titre de consultant dans le domaine des changements climatiques pour divers organismes canadiens et internationaux, dont le Groupe d'étude sur l'évolution du climat de l'ONU (2001 à 2006). En tant que membre de ce groupe de l'ONU, il est le co-récepteur du (Prix ?) Nobel de la Paix 2007. Il est professeur associé à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM où il enseigne la communication, l'intervention environnementale et le développement durable en zone nordique. Il y conduit aussi des recherches sur l'agriculture urbaine, les changements climatiques et les écosystèmes aquatiques.

Parallèlement à ces activités, il a fondé VertigO la revue électronique sur les sciences de l'environnement (www.vertigo.uqam.ca) qui diffuse des résultats de la recherche scientifique sur les problèmes environnementaux contemporains au sein de la francophonie virtuelle. Il en est le directeur et le rédacteur en chef. Il est membre du comité scientifique de la revue *Développement durable et Territoires* (www.developpementdurable.revues.org) et de la revue européenne *Surveys and Perspectives Integrating Environment and Society*. Finalement, il assume la direction du webzine de vulgarisation environnementale *FrancVert* (www.francvert.org).

MARIANNE KUGLER

Représentante des membres individuels, depuis 2006

Née en Belgique, Marianne Kugler émigre au Canada en 1970 pour y poursuivre des études de doctorat en géomorphologie. Durant les premières années de sa carrière de professeure en géographie physique à l'Université d'Ottawa, elle collabore à la rédaction de scénarios de télévision en vulgarisation scientifique. En 1977, elle déménage à Québec, et entre au service des relations publiques de l'Université Laval pour y faire de la communication scientifique.

En 1994, Marianne Kugler renoue avec la carrière de professeure, mais cette fois, en communication publique, au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Elle y dispense des cours en techniques de communication et de relations publiques, et poursuit des travaux de recherche sur les stratégies de communication institutionnelle et de communication scientifique.

BENJAMIN LAPLATTE

Représentant des membres individuels, depuis 2009

Détenteur d'un MBA en sciences et génie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Benjamin Laplatte s'intéresse à la recherche et à l'innovation environnementale dans les entreprises soucieuses de leur responsabilité sociale et du développement durable. Océanographe de formation, il est également titulaire d'une maîtrise de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER-UQAR) et membre de la Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie moléculaire en milieux côtiers.

De 2002 à 2007, il fut vice-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), puis attaché politique au Conseil national des cycles supérieurs (CNCS). Benjamin Laplatte a été le cofondateur, en 2004, du Colloque québécois des Campus durables, un événement annuel appuyé par la Coalition Jeunesse du Sierra Club Canada (CJS). Benjamin Laplatte compte également plusieurs publications et conférences touchant autant aux sujets de l'éducation et de la recherche qu'au développement régional et aux sciences environnementales. Il siège actuellement au conseil d'administration de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS).

ISABELLE MÉNARD

Représentante des membres individuels, depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en sciences de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal, Isabelle Ménard s'est particulièrement intéressée à l'écologie aquatique et a, par ailleurs, effectué un

stage à l'Institut de limnologie du lac Léman, à Thonon-les-Bains en France. Par la suite, elle a travaillé à divers programmes de mises en valeur de la faune et de la flore, ainsi que sur des études d'impacts et des évaluations des risques écotoxicologiques, ce qui l'a amenée à approfondir ses connaissances en écotoxicologie. Elle a d'ailleurs obtenu un diplôme de l'Université de Concordia à ce sujet.

De 1997 à 2003, Isabelle Ménard a été directrice des opérations de l'Éco-centre Petite-Patrie de la ville de Montréal. Par la suite, elle a occupé les fonctions de responsable de l'environnement pour une papetière, et procédé à la caractérisation de sols contaminés. Depuis 2006, elle a rejoint l'équipe santé, sécurité et environnement de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Elle œuvre au développement d'outils pour les travailleurs afin d'intégrer la problématique environnementale au sein de leur travail. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des matières résiduelles, de l'eau, de l'énergie, des contaminations diverses et à leurs effets sur la santé des travailleurs, aux changements climatiques et aux richesses naturelles minières.

HELEN MEREDITH

Représentante des membres individuels, depuis 2001

Détentrice d'un baccalauréat en sciences sociales de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en muséologie de l'UQAM, Helen Meredith a travaillé dans le milieu communautaire à Québec avant de se diriger vers Montréal en 1990 pour relever de nouveaux défis professionnels dans les milieux communautaires, les fondations et à l'Université McGill.

Depuis l'an 2000, Helen Meredith est agente de programmes au ministère du Patrimoine canadien, où elle agit comme conseillère affectée à des programmes de soutien financier pour organismes à but non lucratif. Helen Meredith est également bénévole au sein de plusieurs organismes qui œuvrent dans la conservation et le patrimoine. Elle est membre des conseils d'administration de Bird Protection Quebec (BPQ/PQQ), du Regroupement Québec Oiseaux (RQO) et de Héritage canadien du Québec.

NATALIA POROWSKA

Représentante des membres individuels, depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en écologie et sciences politiques de l'Université Concordia, et en voie d'obtenir une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, Natalia Porowska a obtenu une bourse du Centre de formation universitaire en environnement en 2008 pour l'excellence de son dossier scolaire. Au cours de ses études, elle s'est intéressée à l'évaluation des risques toxicologiques de l'usine Magnola à Asbestos, aux enjeux de la production porcine au Québec, aux possibilités d'aquaculture de la morue Atlantique au Québec, ainsi qu'à l'application des principes de développement durable dans le cadre du projet de l'incinérateur de Belledune au Nouveau-Brunswick.

Natalia Porowska a travaillé en tant que chercheuse à la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec en 2004. Puis, en 2005 et 2006, elle a été animatrice pour l'organisme EnJeu, et en 2008 pour la Ferme pédagogique Marichel. Elle a également travaillé en tant qu'écologiste à la Société de protection foncière de Sainte-Adèle. Natalia Porowska est très impliquée socialement. Elle a notamment été bénévole pour la Société pour vaincre la pollution (1998-2003) et pour Sustainable Campus Concordia (2005-2006), et s'est impliquée en altermondialisation (Montréal 2001-2006).

ÉRIC RICHARD

Représentant des Amis de la montagne, depuis 2008

Éric Richard est titulaire d'un baccalauréat en biologie et d'une maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal. Il travaille en éducation à l'environnement à Montréal depuis près de 20 ans, dont 15 ans aux Amis de la montagne, où il est directeur des services éducatifs.

Personnel administratif, contractuels et bénévoles

CHRISTIAN SIMARD

directeur général

BRIGITTE BOULIANNE

directrice exécutive, contrôlease

MATHIEU AVERY

coordonnateur de projets,
directeur général adjoint
et directeur du développement

MYLÈNE BERGERON

coordonnatrice aux communications
et aux sollicitations

MARTIN PELLETIER

comptable et coordonnateur administratif

CHRISTINE GINGRAS

chargée de projets Agriculture

ÉDITH CADIEUX

chargée de projets Aires protégées

MARC HUDON

directeur du Programme Saint-Laurent
/ Grands-Lacs

LUCIE PARIZEAU

chargée de projets Forêt

JEAN-PHILIPPE GUAY

chargé de projets Forêt

JEANNE CAMIRAND

agente de projets Agriculture

AXELLE DUDOUET

agente de communication Aires protégées

JOANIE LE MOIGNAN

agente de projets Aires protégées,
stagiaire Biodiversité

ANNE-MARIE TURGEON

agente de projets Biodiversité,
chargée de projet Biodiversité

GREG SAINT-HILAIRE

agent de projets Forêt

CATHERINE BÉLAND

agente de projets Mine

MARIE-CLAUDE CHAGNON

adjointe de projets, webmestre

HÉLOÏSE FERNANDEZ

adjointe administrative
et d'événements

MATHIEU JARDIN

stagiaire Agriculture

BÉATRICE DE COURCY

stagiaire Agriculture

CÉCILE MARCHANSEAU

stagiaire Agriculture

ADELIN SAUVÉ

stagiaire Agriculture

BAPTISTE VINCENT

stagiaire Agriculture

GÉRALDINE COLLI

stagiaire Aires protégées

JONATHAN POTHIER

stagiaire Aires protégées

CINDY MIGNON

stagiaire Énergie

MARIANNE ROBILLARD

stagiaire en communication

DAVID BOISVERT

stagiaire en droit

CHANELLE CHARRON-WATSON

stagiaire en droit

ÉRIC DUCHEMIN

rédacteur en chef de FrancVert, bénévole

GINETTE BÉLANGER

Amis des Parcs, bénévole

VALÉRIE BÉLANGER

commission Agriculture, bénévole

MÉLANIE DESROCHERS

commission Aires protégées, bénévole

JEAN HUBERT

commission Aires protégées, bénévole

CHARLES-ANTOINE DROLET

commission Biodiversité, bénévole

GUY CARRIER

commission Eau, bénévole

LOUIS BÉLANGER

commission Forêt, bénévole

VINCENT GÉRARDIN

commission Forêt, bénévole

PETER KILBURN

commission Forêt, bénévole

PIERRE DUBOIS

commission Forêt, bénévole

FRANÇOIS CANTIN

commission Énergie
et Changements climatiques, bénévole

THOMAS WELT

commission Énergie
et Changements climatiques, bénévole

RON TIFFANY

commission Énergie
et Changements climatiques, bénévole

UGO LAPOINTE

dossier Mine, bénévole

ROMAIN TAVARELLA

dossier Mine, bénévole

DANIEL BRETON

revue de presse, bénévole

RICHARD BÉDARD

soutien technique, bénévole

Rapport d'activités

© Québec couleur nature 2008, Julie Nomandin



© Québec couleur nature 2008, Denis Marois



I Sommaire des imprimés

	COMMUNIQUÉS	MÉMOIRES ET RAPPORTS
AGRICULTURE	6	—
AIRES PROTÉGÉES	26	2
BIODIVERSITÉ	4	1
EAU	4	5
ÉNERGIE	8	1
FORÊT	9	2
POLITIQUES	8	1
AUTRE	11	0
	76	12

I Sommaire des interventions médiatiques écrites

	LE DEVOIR	LE SOLEIL	J. QUÉBEC	LA PRESSE	AUTRES
AGRICULTURE	4	1			1
AIRES PROTÉGÉES	12	7	1	3	9
BIODIVERSITÉ	7	1	2	4	3
EAU	4	3	1	1	4
ÉNERGIE	11	7	6	6	11
FORÊT	6	2	7		7
POLITIQUES	5	1	1	2	2
AUTRE	2		1	1	1
	51	22	19	17	38

I Sommaire des interventions médiatiques électroniques

	MONTRÉAL	QUÉBEC	RÉGIONS
AGRICULTURE	5	7	4
AIRES PROTÉGÉES	22	5	42
BIODIVERSITÉ	11	5	25
EAU	1	5	1
ÉNERGIE	22	3	18
FORÊT	5	3	38
POLITIQUES	5		
AUTRE	2	2	1
	73	30	129

Détails dans le cahier Revue de presse 2008-2009.

I Commission Agriculture

L'agriculture est au cœur de nos vies. Nous dépendons tous d'elle. Elle façonne notre paysage et modifie la nature et la qualité des ressources naturelles de notre territoire. Lorsqu'elle se pratique de façon industrielle, l'agriculture n'est pas toujours durable et se traduit trop souvent par des pertes de sol arable et de nutriments via l'érosion, par la contamination des nappes phréatiques, etc. La commission Agriculture intervient pour rendre compatible la pratique de l'agriculture avec le maintien des écosystèmes dans les régions agricoles et les communautés qui en dépendent. Elle propose des solutions pour minimiser son impact sur les sols, les cours d'eau, les eaux souterraines, les milieux humides et les changements climatiques.

RESPONSABLES: Valérie Bélanger et Denys Duchaine

CHARGÉE DE PROJET: Christine Gingras

AGENTE DE PROJET: Jeanne Camirand

STAGIAIRES: Béatrice De Courcy, Mathieu Jardin, Cécile Marchanseau, Adeline Sauvé et Baptiste Vincent

AGRICULTURE ET CLIMAT: VERS DES FERMES 0 CARBONE

Cette année, Nature Québec a démarré le projet *Agriculture et climat: vers des fermes 0 carbone* grâce à une contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec. Ce projet propose l'adoption de pratiques agricoles qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES) et augmentent la capacité des sols à accumuler le carbone. Pour y parvenir, Nature Québec dispense des formations sur ces pratiques agricoles aux producteurs et aux conseillers intéressés par la question des GES d'origine agricole. De plus, le projet offre de l'accompagnement aux agriculteurs qui désirent s'impliquer dans la lutte aux changements climatiques.

Le lancement du projet a eu lieu à Québec le 20 avril 2009 et, depuis, trois formations ont été données, dans la Capitale-Nationale, au Bas-Saint-Laurent et en Montérégie, et 13 producteurs agricoles participent à l'accompagnement à la ferme. Une section du site Internet de Nature Québec est dédiée à ce projet (<http://www.naturequebec.org/pages/fermeszerocarbone.asp>) dans laquelle on retrouve toute l'information relative au projet, ainsi que la documentation liée aux formations. De plus, la commission Agriculture a rédigé un module d'information sur les pratiques agricoles permettant de réduire les GES à la ferme, qui sera publié au cours de l'automne 2009.

Le projet *Agriculture et climat: vers des fermes 0 carbone* poursuivra ses actions jusqu'en août 2010.

AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

La commission Agriculture se préoccupe des suites qu'entend donner le gouvernement québécois au rapport de la Commission Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). Rappelons que pour Nature Québec, ce rapport propose une avancée importante vers une agriculture durable et plus soucieuse de l'environnement.

Nature Québec, en collaboration avec Équiterre, Greenpeace et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, a demandé au gouvernement d'appliquer les recommandations du rapport Pronovost et du rapport Saint-Pierre qui a suivi. Cela permettrait au secteur agricole de prendre le virage essentiel vers une agriculture plurielle, multifonctionnelle et basée sur une utilisation durable des ressources et des écosystèmes. Les quatre groupes s'inquiètent de certaines décisions du gouvernement, notamment la mise en place d'un comité bipartite

(État-UPA) ainsi que la nomination de M. Michel Morisset à titre de conseiller à l'élaboration de la *Politique agricole*. Ces décisions sèment le doute concernant l'intention réelle d'intégrer les recommandations du rapport Pronovost dans les politiques agricoles du Québec. Ce dossier sera suivi de près au cours de la prochaine année.

Par ailleurs, Nature Québec et Équiterre ont bien accueilli l'annonce du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le 28 mai dernier, qui a dévoilé un programme de 14 millions de dollars en appui à la diversification et à la commercialisation en circuits courts en agriculture. Rappelons que le développement de circuits courts de commercialisation permet de réduire la longueur et la durée de transport des produits agricoles, réduisant d'autant les émissions de GES.

BIOCARBURANTS ET BIOÉNERGIES

Nature Québec, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et l'Institut du nouveau monde (INM) ont organisé le colloque *Biocarburants ou bioénergies? De l'énergie par et pour notre monde!* Ce colloque, tenu à Montréal les 27 et 28 novembre 2008, a été un franc succès en réunissant plus de 400 personnes qui ont discuté du potentiel énergétique des terres agricoles et des forêts québécoises. Les participants ont activement débattu du rôle de l'État dans l'appui aux formes de bioénergies réductrices de GES qui soutiennent les communautés et qui ne sont pas axées uniquement sur la production de carburant pour les automobiles.

OCCUPATION DES TERRITOIRES

Solidarité rurale du Québec a invité des leaders québécois à une réflexion globale sur l'occupation et l'avenir des territoires. La commission Agriculture de Nature Québec participe activement à cette démarche, débutée en juin dernier, qui culminera avec le dépôt d'un avis sur l'Occupation des territoires au ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

CONSULTATION SUR L'AGRICULTURE URBAINE

Nature Québec a été invité à un premier congrès sur l'agriculture urbaine de la communauté urbaine de Montréal, organisé par l'Université McGill. Cette consultation visait à réunir plusieurs acteurs du domaine gouvernemental, communautaire, municipal et privé afin de réaliser le potentiel de l'agriculture urbaine sur les composantes telles que l'achat local, la réduction des GES et la qualité de l'environnement en général. Bien que le congrès concernait spécifiquement la région de l'ouest de l'Île de Montréal, les idées et réflexions peuvent servir d'assises pour d'autres projets ailleurs au Québec. De plus, Nature Québec a assisté à la première école d'été d'agriculture urbaine du CRAPAUD (Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine), en août à l'UQAM.

PRODUCTIONS

La commission Agriculture a émis 6 communiqués, fait 17 entrevues, et tenu une conférence de presse pour le lancement du projet *Agriculture et climat: vers des fermes 0 carbone*. La commission a également publié un texte sur les bioénergies dans le magazine Développement social, participé à 5 colloques, ainsi qu'au congrès annuel de l'UPA. De plus, des représentants de Nature Québec ont rencontré M. Christian Lacasse, président de l'UPA. Finalement, Nature Québec a donné son appui à Canadian Biotechnology Action Network pour la campagne mondiale « Blé OGM: C'est toujours non ».

I Commission Aires protégées

À l'heure des changements climatiques et à l'aube d'une possible sixième extinction, il s'avère primordial que la conservation des écosystèmes et des espèces devienne un enjeu majeur. Les aires protégées sont de véritables laboratoires en plein air, qui permettent d'obtenir des données uniques sur le fonctionnement des écosystèmes et des espèces dans leur milieu naturel.

La commission Aires protégées travaille donc à la mise en place d'un véritable réseau d'aires protégées permanentes et représentatives de la biodiversité québécoise, et à la saine gestion de ce réseau. De plus, elle est impliquée dans plusieurs initiatives, coalitions et groupes de travail qui visent à accélérer la mise en place du réseau, tout en proposant des solutions pour réaliser cet objectif.

RESPONSABLES: Mélanie Desrochers et Jean Hubert

CHARGÉE DE PROJET: Édith Cadieux

AGENTES DE PROJET: Axelle Dudouet, Joanie LeMoignan
et Catherine Bélard

STAGIAIRES: Géraldine Colli et Jonathan Pothier

BÉNÉVOLES: Romain Taravella et Ugo Lapointe

AIRES PROTÉGÉES PROJETÉES

Le travail acharné de la commission Aires protégées et la forte mobilisation des citoyens ont finalement permis l'atteinte de l'objectif de 8 % d'aires protégées au Québec. C'est donc 135 326 km² de territoires qui sont maintenant protégés pour le bénéfice des générations actuelles et futures! Nature Québec invite maintenant le gouvernement à évaluer la représentativité et surtout à compléter le réseau d'aires protégées dans les provinces naturelles qui sont actuellement sous-représentées. C'est le cas du sud du Québec où la biodiversité est riche et l'empiètement humain important, ainsi que de la forêt boréale où les coupes forestières ont un impact important sur certaines espèces dont le caribou forestier.

CITOYENS POUR LA NATURE

Aux arbres citoyens! a cédé la place à *Citoyens pour la nature*. Nature Québec et la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) sont au cœur de cette initiative. Grâce au soutien financier de Canadian Boreal Initiative (CBI) et de la Richard Ivey Foundation, l'initiative a pour mandat de faire avancer la cause des aires protégées au Québec, tout en étant un vecteur important d'informations auprès de la population. À cet effet, l'initiative a mis en ligne, en septembre 2008, un site Web (www.citoyenspurlanature.com) permettant de sensibiliser la population aux différents enjeux relatifs aux aires protégées, à l'aménagement de la forêt boréale, au caribou forestier et aux mines.

Au cours de la dernière année, *Citoyens pour la nature* est intervenu dans plusieurs dossiers dont celui de la refonte du régime forestier. Selon l'initiative, le principe de zonage de sylviculture intensive empêcherait la conservation des écosystèmes forestiers boréaux. En effet, les zones de sylvicultures intensives pourraient couvrir 20 % de la forêt boréale québécoise, soit trois fois plus que ce qui est actuellement sous protection.

Citoyens pour la nature a également salué l'annonce du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), en mars dernier, désignant 20 nouvelles espèces menacées ou vulnérables. Par ailleurs, l'initiative a souligné que nommer de nouvelles espèces n'est pas suffisant si des mesures concrètes pour assurer leur protection ne sont pas mises en oeuvre. Elle a tenu à rappeler que le caribou forestier a obtenu son statut d'espèce vulnérable il y a plus de quatre ans sans qu'aucune mesure efficace n'ait encore été appliquée.

GARDONS LE NORD

Aux dernières élections, ainsi que lors du dévoilement du budget, le gouvernement Charest annonçait son désir d'ouvrir le Nord du Québec à l'exploitation des ressources naturelles. Suite à cette annonce, Nature Québec, SNAP Québec et CBI ont demandé conjointement que, dans son « Plan Nord », le gouvernement prévoit des mesures de protection et de conservation couvrant au moins 50 % du territoire nordique. Ces organismes ont proposé leur vision d'un plan qui intègre à la fois les connaissances scientifiques et traditionnelles en matière de changements climatiques et l'importance de la conservation de la biodiversité. De plus, ils ont évoqué l'importance d'obtenir l'assurance d'un développement économique viable et respectueux tant de l'environnement que des droits des autochtones et des collectivités vivant sur ce territoire.

Nature Québec est l'un des groupes fondateurs de la campagne *Gardons le Nord* qui rassemble 5 groupes environnementaux québécois (Greenpeace, SNAP Québec, Canards illimités, Canopée et Nature Québec), encadrés par deux fondations (PEW Foundation et Richard IVEY Foundation) et par CBI. La vision de *Gardons le Nord* est basée sur la protection d'au moins 50 % de la région du Plan Nord, soit le territoire situé au-dessus du 49^e parallèle, et sur le développement durable des ressources. Lancée en juin dernier, la campagne a participé à la production d'un cahier sur le Plan Nord dans La Presse. De plus, cette campagne a fait parvenir une lettre à M. Charest lui demandant de protéger 50 % du nord, et elle a également présenté un mémoire dans le cadre de la commission parlementaire sur le projet de loi sur l'occupation du territoire. Enfin, *Gardons le nord* possède son propre site Web et sa page Facebook.

La forêt boréale abrite plus de 50 % des espèces d'oiseaux du Canada et des États-Unis. C'est un habitat vital pour 325 espèces d'oiseaux et un site de reproduction important pour 300 d'entre elles. Depuis 40 ans, les populations d'oiseaux de la forêt boréale subissent un sérieux déclin dû, essentiellement, à une perte d'habitats. Or, avec l'intérêt manifesté par les gouvernements pour l'exploitation des ressources naturelles de cet immense territoire, le pire est à craindre. C'est pourquoi, Nature Québec, conjointement avec d'autres organismes canadiens, a remis une pétition de 60 000 signatures, demandant la protection de la forêt boréale afin de protéger ces populations d'oiseaux, au premier ministre Stephen Harper à Ottawa, ainsi qu'à chacun des premiers ministres des provinces canadiennes où la forêt boréale est présente.

PARCS QUÉBÉCOIS

Nature Québec, membre fondateur de la coalition *SOS Parc Orford*, est toujours présent dans le dossier du parc national du Mont-Orford. La coalition poursuit vigoureusement ses actions en siégeant sur le comité régional mis en place par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), et en visant la réintégration dans le parc de la totalité des terres exclues. Par ailleurs, la Cour supérieure du Québec a rejeté la requête de recours collectif pour la préservation de l'intégrité du parc national du Mont-Orford. Cette procédure avait été initiée en décembre 2006 suite aux contestations massives soulevées par la décision du gouvernement Charest de privatiser une partie du Parc du Mont-Orford. La coalition *SOS Parc Orford* poursuivra sa bataille au niveau politique afin de s'assurer de la réintégration des terres qui avaient été soustraites du parc par le projet de loi 23. Pour cela, elle entend organiser plusieurs activités de mobilisation au cours de l'automne 2009.

Nature Québec, en partenariat avec les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) de la Montérégie et de Montréal, poursuit ses interventions dans le dossier des terrains adjacents au Parc national des Îles-de-Boucherville, vendus par Desjardins sécurité financière à des fins de développement résidentiel. Suite au dépôt d'une pétition de

20 000 signatures à l'Assemblée nationale en 2007, le gouvernement a décrété une réserve foncière de 2 ans sur le développement de ces terrains. Réserve qui se termine en novembre 2009.

Nature Québec, grâce à la Fondation EJLB, a décidé de soutenir la mise en œuvre du projet les *Amis des Parcs* afin d'assurer une présence citoyenne dans la protection des parcs nationaux du Québec. De tels regroupements de citoyens sont essentiels pour assurer le rayonnement et la protection des parcs. Selon les besoins, Nature Québec offre des conseils, des outils et des moyens pour le démarrage d'associations, l'incorporation et la gestion de ce type d'associations. Nature Québec désire faciliter l'échange d'informations et d'expertises entre les associations par la mise en place d'un réseau québécois d'*Amis des Parcs*, afin de les appuyer dans l'accomplissement de leur mission. À ce jour, une rencontre d'informations en vue de la création d'une association d'*Amis des Parcs* s'est tenue à Charlevoix (des personnes ont été identifiées pour servir de relais) pour les parcs nationaux des Hautes-Gorges et des Grands-Jardins, ainsi qu'à Boucherville, pour le Parc national des Îles-de-Boucherville. Pour ce dernier, une association des Amis du parc des Îles-de-Boucherville s'est formée et s'implique déjà dans le dossier des terrains adjacents au parc.

CARIBOU FORESTIER

Espèce emblématique de la forêt boréale, le caribou forestier est une espèce à statut vulnérable. Malgré le désir du gouvernement d'assurer la survie du caribou forestier, la publication du plan de rétablissement s'est fait attendre. Plus de quatre ans après la désignation du caribou forestier comme « espèce vulnérable » par le gouvernement du Québec, aucune mesure adéquate n'avait été mise en place pour assurer sa conservation. L'initiative *Citoyens pour la nature* a souligné ce triste anniversaire par le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation *Le caribou est à bout!* Les Québécois pouvaient ainsi passer à l'action et demander au gouvernement d'agir concrètement pour la sauvegarde du caribou forestier en appuyant la campagne *Le caribou est à bout!*

Le plan de rétablissement du caribou forestier, prêt depuis mars 2006 et retardé pour des raisons obscures par le MRNF, a été publié le 22 avril 2009. L'initiative *Citoyens pour la nature* espère que des mesures concrètes de protection de l'espèce, comme la création de grandes aires protégées d'au moins 5 000 km² en forêt boréale, seront appliquées rapidement. L'initiative estime que la publication de ce plan est une étape importante. Ce document, né du consensus de près de 30 chercheurs, biologistes, gestionnaires et industriels, propose les actions devant être réalisées pour permettre le maintien de la population et de son aire de distribution.

POUR QUE LE QUÉBEC AIT MEILLEURE MINE !

Nature Québec, en partenariat avec la SNAP-Québec, l'Action boréale Abitibi-Témiscamingue (L'ABAT), le Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, l'Association pour la protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), le Comité de vigilance Malartic, le Regroupement québécois des groupes écologistes (RQGE), Écojustice et Mining Watch Canada, ont mis sur pied la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* Avec plus de 255 000 titres miniers actifs au Québec, la nouvelle coalition s'inquiète du désintérêt affiché pour les enjeux environnementaux et sociaux des intervenants de l'industrie minière, et souhaite sensibiliser la population québécoise aux questions liées à cette industrie.

La coalition a été très active au cours de la dernière année, intervenant notamment dans le dossier de mine d'or à ciel ouvert d'Osisko à Malartic. La coalition a participé activement aux audiences du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) sur ce projet et déposé un mémoire en avril dernier, tout comme Nature Québec. Osisko propose d'extraire quelques

300 millions de mètres cube de roches du territoire de la municipalité de Malartic sur une période de 9 à 14 ans. Chaque jour, c'est plus de 120 000 tonnes de roches qui seront extraites à la dynamite et transportées par près de 600 voyages de camions, plus de 25 millions de litres d'eau qui seront utilisés à l'usine de traitement et près de 11 tonnes de cyanure qui serviront à la dissolution de l'or. À lui seul le projet d'Osisko produirait annuellement au moins 3 fois plus de résidus miniers que l'ensemble des 9 mines de la région en 2007.

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a été déçue de la décision du BAPE d'approuver ce projet. Selon la coalition, l'approbation de ce projet constitue un dangereux précédent pour la région et le Québec, qui, d'ailleurs, n'ont pas d'expérience dans l'exploitation de ce type de mine. De l'avis de la coalition, il s'agit de la plus grande mine d'or à ciel ouvert à forts impacts environnementaux à voir le jour au Québec, et ce, sans garantie suffisante concernant la contamination des eaux souterraines, la restauration complète de la fosse, ni même concernant les redevances que retireront la région et le Québec de l'exploitation de cette ressource non renouvelable. Face à la menace d'une potentielle prolifération à court terme de ce type de projets, la coalition réclame la tenue d'une commission indépendante sur le développement minier au Québec. Rappelons que le vérificateur général a sévèrement critiqué le Québec concernant la gestion du secteur minier. Selon son rapport, la province ne récupère pratiquement pas de redevances sur les ressources, gère mal la restauration des sites miniers et se retrouve, souvent, avec la responsabilité financière et environnementale des sites miniers au lendemain de leur exploitation.

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*, ainsi que Nature Québec, ont également commenté la Stratégie minérale du gouvernement du Québec rendue publique au début de l'été. Cette dernière se résume par un soutien continu à l'industrie, sans garanties de rentabilité pour le Québec et ses régions, un développement accéléré des ressources minérales du nord québécois, et peu de gains environnementaux. C'est pourquoi Nature Québec et la coalition demandent au gouvernement de réformer la *Loi sur les mines*, et ce en faisant preuve de transparence et en consultant l'ensemble de la société civile, afin que la nouvelle loi reflète les préoccupations de tous les Québécois.



© Québec couleur nature 2008, Patrick Boucher

PUBLICATIONS

La commission Aires protégées a produit plus de 26 communiqués, tenu 3 conférences de presse, donné 48 entrevues et déposé 2 mémoires. La commission a également rédigé un article sur le caribou forestier pour le magazine Baliz, donné une conférence et participé à 4 colloques ainsi qu'à plusieurs rencontres d'informations. La commission Aires protégées a également participé aux Boreal awards tenus par l'Initiative boréale canadienne.

I Commission Biodiversité

En 1992, le gouvernement du Québec a officiellement ratifié la Convention sur la diversité biologique (CDB) issue du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. Par la suite, en 1996, le Québec est devenu la première province à se doter d'une stratégie sur la biodiversité dont le but est la conservation des espèces vivantes et de leurs habitats. Malgré ces engagements, la biodiversité continue d'être menacée et de subir des régressions. Ces pertes sont principalement dues au développement urbain effréné, à l'exploitation non durable des ressources, à la prolifération des organismes génétiquement modifiés, au réchauffement climatique, etc.

La commission Biodiversité travaille à la protection et au maintien des écosystèmes, des espèces et de leurs habitats. Elle analyse les projets de développement selon les contraintes et les potentialités que présente l'environnement dans lequel ils s'insèrent, et promeut la conservation de la biodiversité dans les dossiers menés par les autres commissions de Nature Québec.

PERSONNES RESSOURCES: Charles-Antoine Drolet, Brigitte Boulianne

COORDONNATEUR DE PROJETS: Mathieu Avery

AGENTE DE PROJET: Anne-Marie Turgeon

STAGIAIRES: Joanie Le Moignan et Marianne Robillard

ATELIERS SUR LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

Nature Québec a coordonné la sixième édition des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*. Ces ateliers, qui ont eu lieu les 13 et 14 mars 2009, sont conçus pour répondre aux besoins de formation des organismes propriétaires et gestionnaires de milieux naturels. Ils permettent d'améliorer leurs connaissances et de partager leurs expériences en conservation de la nature. Organisés en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pêches et Océans Canada, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada et le Réseau de milieux naturels protégés, les ateliers se veulent un appui aux groupes de conservation dans leur recherche d'autonomie financière et d'efficacité administrative. Plus de 180 personnes ont participé aux ateliers et, comme chaque année, ce fut un grand succès. La Grande virée a été très populaire et a permis de présenter des projets de conservation originaux provenant des quatre coins du Québec. Cette année, une formation innovante, d'une journée et demie, portait sur les aspects juridiques de l'aménagement du territoire. Elle a été offerte à 30 participants qui ont ainsi pu approfondir leurs connaissances sur ce sujet.

PROGRAMME ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

Le programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada (ZICO) est une initiative mondiale de BirdLife International, conduite en association avec ses partenaires nationaux. Au Canada, ce programme est mené conjointement par Nature Canada et Études d'Oiseaux Canada. Nature Québec, grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec, de Pêches et Océans Canada, de Nature Canada, de Mountain Equipment Co-op, du Fonds de l'environnement de Shell et de TransCanada Corporation, est, pour sa part, responsable du programme au Québec.

Soutien aux actions locales

En 2008, Nature Québec a mené une enquête auprès de ses partenaires locaux. L'objectif étant d'identifier les besoins des organismes œuvrant au sein du programme ZICO, d'orienter le développement d'outils concrets de conservation et de sensibilisation, et de prioriser la poursuite des actions identifiées dans les plans de conservation ZICO.

Développement d'un plan de communication

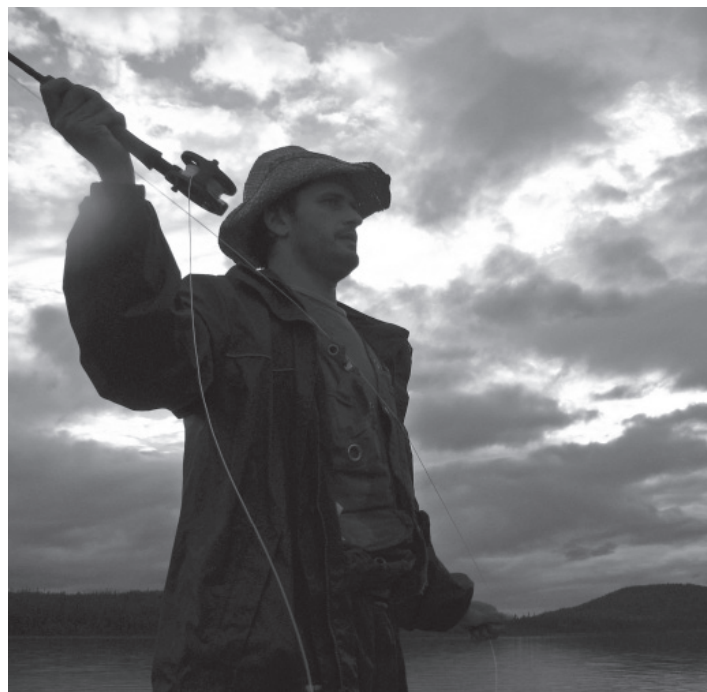
Pendant l'hiver 2009, Nature Québec a accueilli une stagiaire en communication de l'Université Laval afin de développer un plan et une stratégie de communication pour le programme ZICO. Ce travail a permis d'identifier des outils de communication à développer pour faciliter les échanges avec les organismes locaux œuvrant dans les ZICO, ainsi que pour uniformiser l'image du programme au sein des ZICO. Plusieurs outils de communication sont actuellement en cours de réalisation. Un des premiers outils développés a été un dépliant présentant les différentes possibilités d'implication locale pour la protection des ZICO.

Fonds ZICO

Le Fonds ZICO « découvrir et protéger les oiseaux » de Nature Québec, rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec, offre une aide financière aux organismes qui prennent l'initiative de faire connaître ou de protéger une ZICO au Québec. Cette année, 5 projets ont été retenus : le projet des panneaux de découverte de la faune aviaire de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (ZICO du lac Boivin), le festival des migrateurs d'Explos-Nature – volet Observatoire d'oiseaux de Tadoussac (ZICO de Tadoussac), la journée découverte d'ornithologie de la Corporation de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches (ZICO de Saint-Vallier), les journées découvertes dans la ZICO de Pointe-au-Père du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire (ZICO du Marais de Pointe-au-Père) et le projet des battures aux Loups Marins de Canards Illimités Canada (ZICO des Battures aux Loups Marins).

Réseau des Gardiens des ZICO

Le projet Gardiens des ZICO, qui s'insère dans l'initiative pancanadienne « Caretakers », est une initiative qui permet à des bénévoles de s'impliquer dans une ZICO pour contribuer localement à la conservation des espèces aviaires. L'objectif de ce projet consiste à mettre en place un réseau dynamique de Gardiens des ZICO au Québec, afin que soit réalisé un suivi régulier et adéquat de l'état des sites. Le suivi permet à Nature Québec d'être informé des projets ou des perturbations qui pourraient mettre en péril l'équilibre fragile de ces habitats essentiels, et de mettre à jour l'information contenue sur le site Internet ZICO.



© Québec couleur nature 2008, Diane Guilbert



Plan de conservation des milieux aquatiques du Saint-Laurent via le programme ZICO

Les ruisseaux, les rivières, les lacs, les estuaires, les eaux côtières et le Saint-Laurent offrent aux poissons une grande variété d'habitats où ils trouvent abris, nourriture et sites de reproduction. La conservation de ces habitats est essentielle pour maintenir les populations de poissons et préserver l'équilibre des écosystèmes. Partageant leurs habitats avec certaines espèces d'oiseaux, il devient essentiel d'intégrer leurs besoins à la protection de ces habitats. Le réseau ZICO représente un levier d'intérêts pour ce projet de conservation de l'habitat du poisson. En effet, au Québec, 75 ZICO sont situées en bordure ou dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Le projet *Plan de conservation des milieux aquatiques du Saint-Laurent* via le programme ZICO vise à intervenir de façon positive et à coordonner, avec l'assistance des groupes locaux, les actions nécessaires permettant de contribuer à la conservation de la biodiversité, notamment par la préservation des habitats du poisson, inclus ou situés à proximité des ZICO. En 2008, la première étape de réalisation du projet a permis de définir un cahier des charges pour la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation, de conservation et de mise en valeur de l'habitat du poisson dans les ZICO québécoises. Plusieurs actions seront réalisées entre 2009 et 2013, dont un bulletin trimestriel Web ZICO qui facilitera le partage des connaissances et d'informations concernant les ZICO à travers le Québec.

SUIVI DE BIODIVERSITÉ

Nature Québec a publié une importante étude sur les suivis de biodiversité effectués dans 201 aires protégées au Québec. De cette étude, il ressort un manque chronique de ressources humaines et financières, ce qui entrave la mission des aires protégées qui est de protéger de façon permanente des territoires en vue d'en préserver la biodiversité.

Selon cette étude intitulée *Suivi de la biodiversité dans les aires protégées au Québec*, bien que les parcs nationaux québécois et canadiens fassent bonne figure, il en est tout autrement pour les réserves de biodiversité et les réserves écologiques où aucun suivi systématique n'est réalisé. Pour Nature Québec, il est essentiel d'accorder davantage de ressources à la conservation, de veiller à la transmission des connaissances, de mettre à jour les inventaires, principalement ceux des espèces en péril, et d'augmenter les partenariats avec des organismes de conservation et des bénévoles si l'on souhaite préserver la biodiversité québécoise.

CHASSE AUX PHOQUES

Nature Québec est intervenu auprès du Parlement européen pour qu'il n'interdise pas les importations des produits dérivés de la chasse aux phoques. Pour l'organisme, qui soutient la chasse aux phoques telle que pratiquée par les chasseurs des îles de la Madeleine et de Terre-Neuve, cette interdiction pourrait avoir des conséquences graves pour les communautés qui en vivent, mais aussi pour l'équilibre écologique du golfe Saint-Laurent.

Nature Québec considère que la conservation du phoque du Groenland n'est en aucune façon menacée par l'actuel niveau de prélèvements permis. En 2006, on estimait la population de phoques du Groenland de l'Atlantique Nord-Ouest à 5,5 millions d'individus. Par ailleurs, l'alimentation de la population de phoques a des impacts préoccupants sur les populations de morues. Ainsi, le rétablissement des stocks de morues, pour lesquels la surpêche était à l'origine de l'effondrement, serait compromis par la forte prédation occasionnée par les phoques gris et les phoques du Groenland.

PARC ÉCOLOGIQUE DE L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

Nature Québec fait partie des partenaires du *Parc écologique de l'archipel de Montréal* afin de doter le Québec de zones de conservation pour ceinturer la métropole, comme l'ont fait plusieurs grands centres urbains du Canada et de l'Amérique du Nord. Le *Parc écologique de l'archipel de Montréal* poursuit ses interventions auprès des gouvernements canadien et québécois, ainsi qu'auprès de la communauté métropolitaine de Montréal, des municipalités régionales de comté (MRC) et des villes, afin de préserver la diversité biologique du sud du Québec.

PUBLICATIONS

La commission Biodiversité a produit 4 communiqués, tenu 2 conférences de presse, une pour la publication de l'étude *Suivi de la biodiversité dans les aires protégées au Québec* et une pour rendre publique la position de Nature Québec vis-à-vis de la chasse aux phoques. La commission Biodiversité a donné 28 entrevues, participé à 1 colloque et donné 1 conférence au Congrès des ornithologues amateurs du Québec. Nature Québec a donné son appui à la MRC de Sept-Îles concernant la protection du Parc régional de l'archipel de Sept-Îles, ainsi qu'à l'Observatoire des oiseaux de Tadoussac pour le maintien du soutien financier aux activités de recherches de l'Observatoire.



I Commission Eau

Le Québec possède environ 3 % des réserves mondiales d'eau douce. C'est énorme ! Parce que nous disposons de réserves en abondance, nous y rejetons nos eaux usées, nos déchets, des substances chimiques et toxiques. Nous dévions le cours de nos plus belles rivières, empiétons sur nos lacs, asséchons nos milieux humides, déboisons et dénaturons les rives. Ces actions ne sont pas sans conséquences : contamination de l'eau, présence d'algues envahissantes, propagation de cyanobactéries dans les lacs, disparition des milieux humides, etc. La commission Eau s'intéresse aux activités et aux projets susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'eau, les habitats aquatiques et les écosystèmes riverains.

RESPONSABLE : Guy Carrier

COORDONNATEUR DE PROJETS : Mathieu Avery

BÉNÉVOLE : Charles-Antoine Drolet

SUIVI DES USAGES RÉCRÉATIFS DU SAINT-LAURENT

En 2008, Nature Québec continue de participer à la réalisation du projet « Inventaire des usages historiques et actuels du fleuve Saint-Laurent », en partenariat avec Stratégies Saint-Laurent, le comité ZIP du Lac Saint-Pierre et Environnement Canada. Ce projet, qui s'inscrit dans le programme de suivi de l'état du Saint-Laurent, dresse le portrait de l'évolution de la fréquentation du Saint-Laurent par les usagers, afin d'en évaluer l'impact sur l'état de santé du fleuve. Ce projet s'articule autour de trois activités : l'inventaire des sites utilisés pour des usages récréatifs pour un secteur donné, le suivi de la fréquentation de ces sites et la collecte de données de terrain. Chacune de ces activités génère ou utilise des données géoréférencées, qui, à leur tour, peuvent être analysées, cartographiées et diffusées à divers publics. En plus d'être un des promoteurs du projet, Nature Québec offre une expertise conseil en environnement et en développement de base de données géomatiques.

SUIVI DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EAU

Nature Québec a déposé un mémoire et est intervenu en commission parlementaire, en septembre 2008, sur le projet de loi 92, *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*. Ce projet de loi, guidant d'importantes sections de la *Politique nationale de l'eau*, encadre les activités de prélèvement, et prévoit le paiement d'amendes pour quiconque causerait un dommage aux milieux aquatiques. Toutefois, ce projet de loi demeure pratiquement muet sur la mise en place d'un système de redevances sur l'eau pour assurer la protection de la ressource. Nature Québec ne conçoit pas qu'il soit possible de puiser, d'embouteiller, de commercialiser et même d'exporter l'eau, sans que la collectivité québécoise n'en bénéficie, comme c'est le cas actuellement.

Nature Québec s'inquiète, également, de l'exclusion des barrages de ce projet de loi. Non seulement les barrages destinés à la production hydroélectrique sont exclus, mais également tout ouvrage destiné à dériver ou retenir l'eau. Selon l'organisme, c'est une inquiétante porte ouverte aux abus. Ce projet de loi a été accepté en juillet dernier. Malgré les imperfections citées, il s'agit néanmoins d'un premier pas dans la bonne direction.

Par ailleurs, Nature Québec a tenu à souligner l'effort du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour son projet de règlement sur la déclaration obligatoire des prélèvements d'eau. Ce projet pourrait permettre de mieux encadrer les différents usages de l'eau et, ultimement, d'assurer la mise en place d'un système de redevances, juste et efficace, dans le but de protéger cette ressource. Nature Québec a émis plusieurs recommandations sur ce projet de

règlement, afin qu'il ne crée pas de catégories différentes de citoyens face à l'obligation de déclaration (exemption pour le secteur agricole). De même, il est important que ce projet applique des méthodes rigoureuses pour éviter tout contournement potentiel de la redevance rendu possible par un système d'estimation à déclaration volontaire.

CYANOBACTÉRIES

Nature Québec est membre de la Table de concertation sur l'état des connaissances sur les algues bleu-vert, démarche qui constitue l'une des actions du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert du MDDEP. Plusieurs rencontres ont eu lieu et ont permis d'identifier des lacunes au niveau de l'orientation de la recherche dans ce domaine. Par ailleurs, l'organisme attend toujours la tenue de la prochaine rencontre de la Table de concertation sur la révision du règlement Q-2, r.8, *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.

Par ailleurs, cet été, Nature Québec a été invité à commenter le document *La situation des lacs au Québec en regard des cyanobactéries*. Le mémoire est en cours de rédaction et doit être déposé à l'automne 2009. Nature Québec participera également aux audiences de la commission parlementaire à ce sujet.

PRODUCTIONS

La commission Eau a produit 2 communiqués, tenu 1 conférence de presse, donné 8 entrevues et 1 conférence, rédigé 1 lettre ouverte et déposé 2 mémoires dont un sur le projet de loi 92 et un sur le projet de *Règlement sur la déclaration obligatoire des prélèvements d'eau*. De plus, Nature Québec a appuyé la démarche de l'organisme *Gens de baignade* dans son projet de plage au bassin Louise, permettant l'accès au fleuve en plein centre-ville de Québec.

I Programme Saint-Laurent/ Grands-Lacs

Grâce à l'appui financier de la fondation Walter Duncan Gordon, le programme Saint-Laurent/Grands Lacs informe et sensibilise des ONG environnementales actives à l'échelle des Grands Lacs, sur le Saint-Laurent et les villes riveraines. De même, ce programme renseigne plusieurs ministères du gouvernement du Québec et du Canada sur l'évolution des enjeux transfrontaliers de l'eau, sur l'examen des politiques en place, sur les façons d'agir des juridictions et acteurs. Il avise également les intervenants des Grands Lacs des préoccupations du Québec et participe à l'élaboration des pistes de solutions concrètes sur ces préoccupations.

RESPONSABLE DE PROJET : Marc Hudon



© Québec couleur nature 2008, Dany Coulombe

ACCORD SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DES GRANDS LACS

L'Accord Canada/États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, signé pour la première fois en 1972 et renouvelé en 1978, exprime l'engagement de ces deux pays à rétablir et à maintenir l'intégrité chimique, physique et biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Il comprend un certain nombre d'objectifs et de directives visant l'atteinte de ces buts. Nature Québec est ravi de constater que le Canada et les États-Unis désirent le renégocier, et espère vivement que le Québec s'impliquera dans sa révision. Les enjeux de cet accord sont importants pour le Saint-Laurent qui est situé à l'extrémité des Grands Lacs. De là l'importance, pour le Québec, d'être signataire de cet accord, imputable et engagé publiquement avec des mesures contraignantes pour protéger cette ressource vitale. Nature Québec souhaite que la révision tant attendue et annoncée en juin dernier, le soit réellement en profondeur. L'organisme souhaite voir une approche écosystémique émerger de cette révision, et souhaite qu'il y ait une véritable participation de la société civile à cet exercice, dans la plus grande transparence possible.

Par ailleurs, à l'occasion du centième anniversaire du *Traité des eaux limitrophes*, le Forum pour un leadership sur les questions relatives à l'eau (FLOW), au sein duquel Nature Québec est impliqué, a demandé au gouvernement fédéral de soutenir davantage la Commission mixte internationale (CMI), un organisme qui se consacre à la résolution des litiges entre le Canada et les États-Unis concernant leurs eaux limitrophes. Selon FLOW, les gouvernements devraient s'inspirer des réussites antérieures de la CMI dans la gestion des Grands Lacs pour renégocier l'Accord relatif à la qualité des eaux. De même, ils devraient développer des mécanismes de collaboration entre les provinces et états, et trouver une façon de coordonner les programmes sur la qualité de l'eau des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

ENTENTE SUR LES RESSOURCES DURABLES EN EAU DU SAINT-LAURENT ET DES GRANDS LACS

Nature Québec est membre du comité conseil « Rules and régulations committee » pour les mesures de conservation de l'eau et s'oppose formellement à tout projet d'exportation massive ou de dérivation de l'eau en dehors du bassin versant des Grands Lacs. De plus, Nature Québec propose que les projets de dérivation intra-bassin soient obligatoirement soumis à un processus de consultation publique. Des conférences téléphoniques entre les membres du comité, au rythme de trois ou quatre par an, ont débuté pour accomplir ce travail de longue haleine. L'adoption récente de la *Loi 27* par le gouvernement du Québec est un témoignage concret de l'engagement du gouvernement du Québec à travailler de concert avec les 9 autres juridictions impliquées.

VOIE MARITIME

Le programme Saint-Laurent/Grands Lacs intervient régulièrement afin que les autorités travaillent de façon constructive sur un enjeu aussi important que celui de la voie navigable du Saint-Laurent et de la voie maritime des Grands Lacs. De plus, il veille à ce que cela se réalise en toute transparence, en collaboration avec la population.

Nature Québec s'oppose à toute forme d'agrandissement de la Voie navigable et/ou de dragage de capitalisation dans le fleuve Saint-Laurent. En ce sens, Nature Québec a fait part de ses recommandations à Transports Canada sur le projet de Porte continentale et corridor de commerce Ontario/Québec. Pour l'organisme, en voulant agrandir cet immense tuyau de drainage caché sous la surface du fleuve, l'industrie maritime fait fi de la résilience du Saint-Laurent, des milieux fragiles et des autres usagers du fleuve.



© Québec couleur nature 2008, Jules Whittom

Depuis 1997, le programme Saint-Laurent/Grands Lacs a collaboré avec l'industrie maritime, les ministères concernés, ainsi qu'avec d'autres acteurs et utilisateurs du fleuve Saint-Laurent, afin de développer une stratégie de navigation durable. Le travail de mise en œuvre n'est pas facile dans le contexte des changements climatiques avec une industrie maritime qui provoque peu d'émissions de gaz à effet de serre (GES) comparativement aux autres modes de transports. Toutefois, le scénario envisagé par ce mode de transport ne concerne que des navires de plus en plus gros sur le fleuve. Nature Québec soutient la réflexion d'une approche « soft path » c'est-à-dire cabotage, qui consiste en la diminution du dragage d'entretien, l'opposition ferme au dragage de capitalisation et de tout ouvrage sous-marin afin de maintenir artificiellement les niveaux d'eau pour la navigation commerciale. Nature Québec privilégie les débits plus naturels à condition que des mesures d'adaptation soient mises en place pour que le choc ne soit pas trop brutal pour les communautés riveraines.

PLAN DE RÉGULARISATION DU LAC ONTARIO ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Nature Québec a demandé à la CMI de mettre de côté sa proposition d'automatiser son mode de gestion des débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, et de maintenir le Plan 1958D en place pour le moment. Dans son mémoire, présenté à la CMI dans le cadre des audiences publiques sur son projet d'un nouveau *Plan de régularisation et ordonnance d'approbation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent*, Nature Québec pense que le plan proposé est insoutenable du point de vue du développement durable. Nature Québec attend la suite pour la mise en place d'un groupe de travail des gouvernements de l'Ontario, New York et Québec. Une fois cette étape réalisée, des sous-groupes seront créés et Nature Québec devrait alors pouvoir intervenir dans la réflexion sur un nouveau plan de régularisation avec des débits plus « naturels », qui répondra plus efficacement aux besoins de l'environnement.

PRODUCTIONS

Le programme Saint-Laurent/Grands Lacs a produit 2 communiqués, donné 6 entrevues, rédigé 3 mémoires (*Comments on discussion paper healthy Great Lakes, strong Ontario, Comments on draft water use information reporting protocols to the regional database* et *Porte continentale et corridor de commerce Ontario/Québec*), participé à 1 colloque et donné 6 conférences. Nature Québec participe à de nombreux comités et s'exprime sur de nombreuses tribunes concernant la gouvernance de l'eau du système Saint-Laurent/Grands Lacs.

I Commission Énergie et changements climatiques

La majorité des scientifiques dans le monde s'entendent sur le fait que nous vivons présentement des changements climatiques d'origine anthropique : augmentation de la température moyenne dans de nombreuses zones de la planète, fonte des glaciers, élévation du niveau de la mer, augmentation de la température des océans, tempêtes tropicales et événements climatiques violents plus fréquents... Or, face à la demande toujours grandissante de nos besoins en énergie, ce problème ne fait que s'accroître. C'est pourquoi, la commission Énergie et Changements Climatiques explore des alternatives pour réduire la consommation énergétique des Québécois ainsi que pour réduire les impacts de la production et de l'exploitation de l'énergie sur les milieux naturels et sur le climat.

RESPONSABLES : Thomas Welt, Ron Tiffany, François Cantin

STAGIAIRE : Cindy Mignon

BÉNÉVOLE : Charles-Antoine Drolet

DÉVELOPPEMENT HYDROÉLECTRIQUE

Nature Québec a fortement dénoncé le projet de construction de 4 ouvrages hydroélectriques sur la rivière Romaine pour la production de 1 500 mégawatts à un coût total évalué à plus de 8 milliards de dollars. Pour Nature Québec, le Québec devrait privilégier la filière de la conservation et décider de ne pas aménager une des dernières grandes rivières sauvages du Québec.

Les audiences publiques du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) pour ce projet ont eu lieu au cours de l'automne. Nature Québec et Fondation Rivières ont dénoncé le fait que ces audiences aient seulement lieu à Havre Saint-Pierre car l'éloignement de cette communauté ne permettait pas une participation citoyenne significative. En effet, l'ampleur de ce projet dépasse largement la région de production et concerne tous les Québécois. Nature Québec a tout de même déposé un mémoire substantiel au BAPE. Nature Québec ne conçoit pas que l'écosystème d'une grande rivière puisse être détruit, que la productivité marine à son embouchure puisse être modifiée et que de vastes territoires de forêts anciennes soient inondés, alors que le Québec dispose de surplus énergétiques très importants. Ces surplus permettent de satisfaire ses besoins et ceux des marchés extérieurs pour encore plusieurs années. Selon Nature Québec, ceci est d'autant plus absurde qu'il existe des alternatives de production énergétique beaucoup moins dommageables.

Nature Québec a critiqué le rapport du BAPE qui donnait son aval en mars dernier au projet de la Romaine. Selon Nature Québec, le rapport ne questionne pas les choix d'Hydro-Québec et ne fait aucun examen sérieux concernant d'autres alternatives au projet. C'est pourquoi, Nature Québec et Fondation Rivières ont décidé de lancer une campagne d'information via Internet sur les questions énergétiques au Québec. Cette campagne, intitulée *Avec énergie*, est diffusée depuis le 1er septembre 2009.

DÉVELOPPEMENT GAZIER

Nature Québec a suivi les développements du projet d'implantation du terminal méthanière Rabaska. Pour Nature Québec, ce projet va à l'encontre du développement durable dans l'aménagement du territoire. En effet, ce projet impose un zonage agricole, met en conflit des zones urbaines et des zones industrielles à risques, et crée de la pollution et du bruit près d'une zone résidentielle. Et ce, sans qu'aucune analyse stratégique sur la nécessité de l'implantation de cette filière n'ait été réalisée.

DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Nature Québec s'intéresse de près à la question du développement d'énergie éolienne. Tout en étant favorable au développement de cette forme d'énergie, la position de Nature Québec stipule que l'implantation ne se fasse pas dans des territoires à haute valeur de conservation. Nature Québec s'est intéressé plus particulièrement à deux dossiers : celui du projet de parc éolien situé dans la Zec du lac des sables dans la région de Charlevoix et celui prévu dans le Parc régional du massif de Sud. Dans le premier cas, Nature Québec est intervenu à la demande de la société civile charlevoisienne notamment pour préserver l'intégrité des paysages en bordure du Parc national des Hautes-Gorges. Dans celui du massif de Sud, le projet de Saint-Laurent Énergies se réalise sur de hauts sommets sensibles, dans l'habitat de la grive de Bicknell (espèce vulnérable) et à la tête de trois bassins versants. Nature Québec veut y implanter une réserve de biodiversité.



© Québec couleur nature 2008, Benoît Parent

ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Plus de 50 organisations, des scientifiques et des personnalités, dont Nature Québec, ont mis sur pied le regroupement *Sortons le Québec du nucléaire* qui s'oppose à la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2. Pour le regroupement, la décision d'Hydro-Québec de reconstruire la centrale nucléaire Gentilly-2 est insensée, compte tenu des impacts de ce type d'exploitation (rayonnement radioactif) sur les générations actuelles et futures, des surplus énergétiques et de l'existence de filières d'énergie à

faible impact et de la conservation. De plus, à ce jour, aucun pays n'a trouvé de formule magique pour disposer de manière sécuritaire, et socialement acceptable, les déchets radioactifs des centrales nucléaires. *Sortons le Québec du nucléaire* a envoyé de nombreuses lettres aux élus, aux organisations et a lancé une pétition contre ce projet de reconstruction. Le regroupement reçoit de nombreux appuis de la part d'artistes, de personnalités publiques et de médecins.

De plus, pour le regroupement, la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2 augmente les risques que le Québec devienne le dépotier permanent des déchets hautement radioactifs canadiens. En effet, la Société de gestion des déchets nucléaires est à la recherche d'un site permanent d'enfouissement des déchets de combustibles irradiés des centrales nucléaires canadiennes. Elle doit le sélectionner sur le territoire des provinces qui « bénéficient » de la puissance nucléaire. Ainsi, bien qu'il ne possède qu'un seul réacteur sur 22, le Québec pourrait recevoir tous les déchets générés au Canada. Le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* a demandé au premier ministre Jean Charest de mettre un terme au projet de reconstruction du réacteur de Gentilly-2, ce qui permettrait de négocier son retrait de la liste des candidats au site permanent d'enfouissement.

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* s'est jointe au regroupement *Sortons le Québec du nucléaire* pour demander un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium. Avec la montée du prix de l'uranium, les projets d'exploration se sont multipliés au Québec, passant de 2 ou 3 projets en 2004 à plus de 70 projets en 2008. Pour ces deux coalitions, si le gouvernement québécois veut être considéré comme un grand bâtisseur d'énergies vertes, il devra appliquer un moratoire sur ce secteur dont l'exploitation ne s'est jamais avérée comme une solution viable et encore moins durable.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La commission Énergie et Changements climatiques suit de près l'implantation du « Plan d'action du Québec sur les changements climatiques » du gouvernement du Québec.

PUBLICATIONS

La commission Énergie et Changements climatiques a émis 8 communiqués et 2 lettres ouvertes, tenu 3 conférences de presse, donné 27 entrevues et produit le mémoire intitulé « Une production d'énergie... à la romaine ».



© Québec couleur nature 2008, Renaud Guérin

I Commission Forêt

Les forêts sont omniprésentes au Québec. Elles couvrent près de 750 300 km², soit près de la moitié du territoire québécois, et jouent un rôle de premier plan, tant du point de vue économique, social, qu'environnemental. Jadis immenses et majestueuses, elles subissent depuis plusieurs décennies des pressions énormes. Ce sont notamment les actions de Nature Québec qui sont à l'origine de la Commission Coulombe, une vaste enquête qui a mis en relief le caractère insoutenable de notre foresterie. C'est dans le but de protéger les forêts et leurs écosystèmes que Nature Québec veille à la mise en œuvre de ses recommandations. L'organisme participe à différentes tables de concertation associées au processus de certification forestière, ainsi qu'à l'élaboration de la norme du Forest Stewardship Council (FSC) au Québec. Bien que plus fortement orientée sur la forêt boréale, la commission Forêt milite également pour un aménagement écosystémique ainsi que pour le développement durable de l'ensemble des ressources forestières. La commission amorce des interventions dans la forêt méridionale.

RESPONSABLE: Louis Bélanger

CHARGÉS DE PROJET: Lucie Parizeau et Jean-Philippe Guay

AGENT DE PROJET: Greg Saint-Hilaire

BÉNÉVOLES: Vincent Gérardin, Pierre Dubois, Peter M. Kilburn, Jean-Pierre Rogel

RÉFORME DU RÉGIME FORESTIER

La commission Forêt de Nature Québec participe activement aux processus de réforme du régime forestier québécois. Lors de son intervention en commission parlementaire sur *L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*, le 16 octobre 2008, Nature Québec a demandé au gouvernement de retirer les responsabilités d'aménagement de la forêt aux industriels de la transformation du bois, au bénéfice des sylviculteurs. Selon Nature Québec, les futures sociétés d'aménagement, proposées par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), devraient aménager les forêts selon une approche écosystémique et une gestion intégrée. Dans son mémoire, Nature Québec questionnait également le gouvernement sur la réduction du rôle et des responsabilités du MRNF dans la gestion de la forêt québécoise, ainsi que sur sa volonté d'aménager les forêts de manière durable.

Nature Québec pense également que l'on doit établir le juste prix du bois, ce prix devant inclure les coûts de la sylviculture, de conditions de travail dignes de ce nom, et de la protection des écosystèmes. En ce sens, Nature Québec s'est joint à la Fédération des producteurs de bois du Québec pour dénoncer les orientations du Conseil de l'industrie forestière du Québec. En effet, ce dernier souhaite garder une solide emprise sur la planification stratégique et opérationnelle en forêt. Les deux organismes ont également dénoncé l'appui donné par le Parti Québécois aux propositions du Conseil de l'industrie forestière et de ses partenaires concernant la révision du régime forestier. La crise qui frappe le secteur forestier est majeure et des mesures doivent être prises pour venir en aide aux travailleurs et communautés touchés. C'est pourquoi, il est important que les partis politiques ne confondent pas gestion de crise et évolution de la *Loi sur les forêts*.

Le 12 juin dernier, le gouvernement du Québec rendait public son projet de régime forestier. Pour Nature Québec, ce projet ne correspond pas au virage environnemental recommandé par la Commission Coulombe. Ce nouveau régime comprend la conversion de 20 % des plus belles forêts québécoises en monocultures intensives, la dénaturation du rôle du forestier en chef, et l'abandon du principe de rendement soutenu qui empêchait la surexploitation de nos forêts. De plus, l'aménagement écosystémique, qui devait être au cœur du régime forestier selon le rapport Coulombe, est relégué à un seul entrefilet dans le projet de loi. De plus, ce dernier propose d'établir des zones où les mesures de conservation de la biodiversité ne s'appliqueront pas en raison d'une priorité à la production intensive de matière ligneuse. Sur ce dernier point, Nature Québec a présenté un mémoire au Groupe d'experts sur l'intensification de l'aménagement forestier dans les zones de sylviculture intensive. Dans ce mémoire, Nature Québec souligne les impacts environnementaux et socio-économiques qu'auront les pratiques forestières dans les zones de sylviculture intensive. Des pistes de solution et des moyens d'atténuation des impacts dans les plantations y ont été proposés.

Alors que l'un des buts du nouveau régime forestier est de regagner la confiance de la population, Nature Québec juge que les reculs environnementaux sous-jacents au présent projet de loi ne permettront pas d'atteindre cet objectif.



© Québec couleur nature 2008, Danielle Harrison

AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

La commission Forêt travaille, avec le soutien de la Conférence Régionale des Élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN) et de la Richard Ivey Fondation, en collaboration avec le MRNF et la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), à la mise en œuvre du projet pilote d'aménagement forestier écosystémique sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides (RFL). Ce projet consiste à réaliser des interventions forestières dans la RFL tout en assurant le maintien de la biodiversité et la viabilité de l'ensemble de l'écosystème forestier. L'objectif étant de proposer une alternative à l'exploitation forestière qui se pratique actuellement. À cet égard, Nature Québec siège à la Table des partenaires que sont le comité de coordination, le comité des experts sur les solutions et le groupe de travail sur les enjeux. La commission Forêt a réalisé la documentation de plusieurs enjeux identifiés dans le cadre du projet. Il s'agit d'un des trois projets pilotes québécois en matière d'aménagement écosystémique, reconnus par le MRNF, et un premier rapport est désormais disponible. Suite à leur expérience dans ce projet, les participants proposaient que l'aménagement écosystémique soit mis en place à l'échelle du Québec. Le projet a été prolongé afin de tenir compte de la problématique de la sylviculture intensive dans un contexte d'aménagement écosystémique. De plus, avec le soutien de la CRÉ-CN, la commission Forêt coordonne le soutien financier des OSBL de la Capitale Nationale afin d'encourager leur présence à la table des partenaires et afin que leurs intérêts soient pris en compte dans l'élaboration de nouvelles pratiques forestières.

BONIFICATION DES RÉSERVES FAUNIQUE DU QUÉBEC EN AIRES PROTÉGÉES DE CATÉGORIE VI

La commission Forêt préside le groupe de travail sur les aires protégées de catégorie VI de la Stratégie québécoise sur les aires protégées (SQAP). Ce groupe a pour mandat de formuler des recommandations au MRNF et au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), en vue de bonifier les réserves fauniques pour qu'elles répondent aux critères internationaux d'une aire protégée de catégorie VI, soit une aire protégée dont les écosystèmes naturels sont utilisés de manière durable.

Nature Québec, en collaboration avec la SÉPAQ, travaille à la reconnaissance de la vocation de conservation et de mise en valeur de la faune dans les réserves fauniques, tel qu'inscrit dans la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. En ce sens, Nature Québec, en collaboration avec la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, rendait public, en septembre 2008, le *Dossier noir sur la réserve faunique de Matane*. De ce rapport, il ressort que les pratiques utilisées par l'industrie forestière détériorent l'habitat de l'orignal et menacent la viabilité écologique de cette réserve. Contrairement à la croyance populaire, les réserves fauniques du Québec ne bénéficient d'aucune mesure de protection particulière. Bien que ces territoires soient clairement voués à la protection de la faune, cette vocation de conservation n'est pas reconnue par le régime forestier du Québec, et aucune disposition de la *Loi sur les forêts* n'encadre cet objectif.

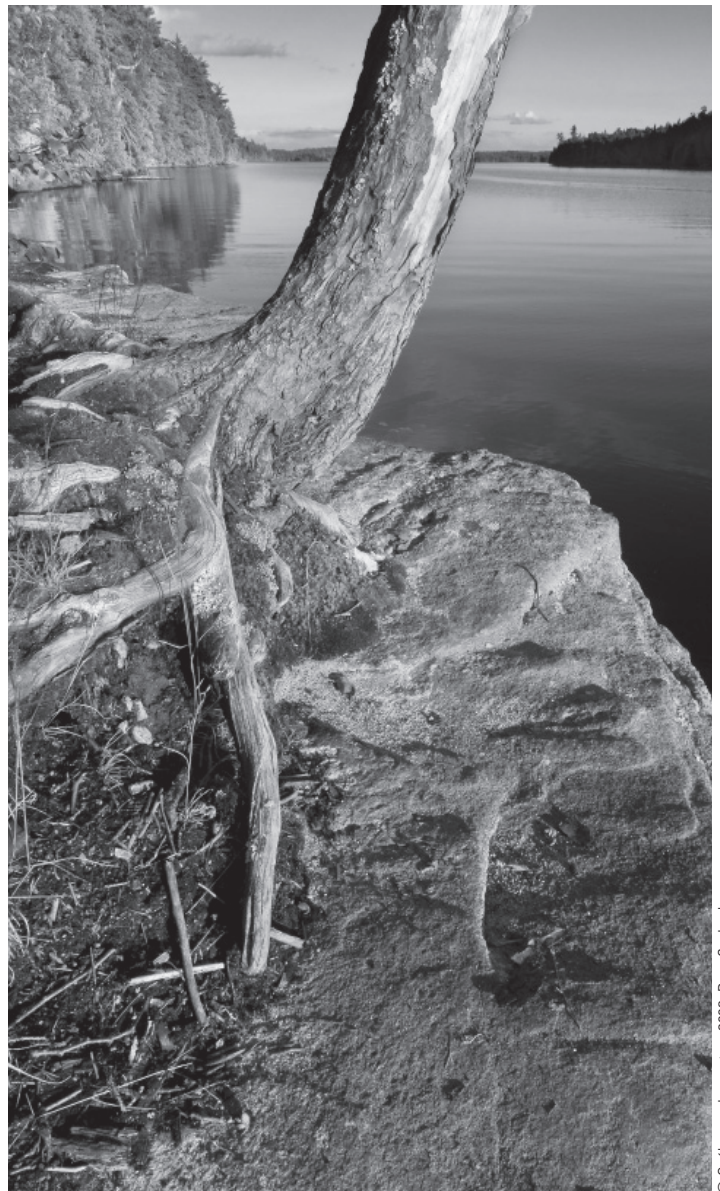
Poursuivant dans la même veine, les deux organismes ont rendu public, en octobre 2008, le *Dossier noir sur la réserve faunique de Rimouski*. Pour eux, la situation y est encore plus dramatique que dans celle de Matane. Près de 30 % de la forêt naturelle a été transformée en plantations d'épinette noire ou blanche, deux essences qui ne sont pas exploitées par les espèces vedettes de cette réserve, à savoir l'orignal et la gélinotte huppée. Et malheureusement, la situation continue de se dégrader. Dans le Bas-Saint-Laurent, la situation des réserves fauniques semble pire que partout ailleurs au Québec car le MRNF n'applique pas la gestion intégrée des ressources en forêt.

CERTIFICATION FORESTIÈRE

Depuis plusieurs années, Nature Québec travaille à la promotion de la certification forestière auprès des entreprises qui aménagent et utilisent les forêts. En ce sens, il participe aux travaux du groupe des partenaires pour la certification CSA et l'analyse des forêts à haute valeur de conservation de la compagnie Abitibi-Bowater Charlevoix. De plus, la commission participe au groupe d'experts pour valider certaines étapes de la certification FSC d'Abitibi Bowater Mistassini-Pérignonka. La commission Forêt est également impliquée dans les travaux d'un groupe interprovincial (Québec-Ontario) afin d'élaborer une norme commune basée sur la norme FSC québécoise pour la région des Grand Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

PRODUCTIONS

La commission Forêt a émis 9 communiqués de presse, tenu 2 conférences de presse, donné 23 entrevues, produit 2 mémoires, *Un projet de loi nécessaire mais des lacunes majeures à corriger* et *Analyse de la stratégie de zonage forestier et de sylviculture intensive du MRNF* et publié 1 lettre ouverte. La commission a également participé à un colloque et à plusieurs rencontres d'informations.



© Québec couleur nature 2008, Dany Coulombe

I Communications

Nature Québec veille à la santé des écosystèmes et fait avancer la cause environnementale grâce à la publication de mémoires et de rapports d'analyse qui servent de référence pour ses interventions publiques, tout en sensibilisant la population à la protection de l'environnement. Pour y parvenir, Nature Québec élabore des outils et des stratégies de communications qui augmentent l'efficacité et l'impact de ses interventions, que ce soit auprès de la population, des entreprises ou des décideurs. Cela permet également de raffermir ses liens avec ses membres, ses bénévoles et différents groupes d'intérêts. L'ensemble des outils de communication de Nature Québec sont diffusés tout au long de l'année.

L'an dernier, Nature Québec a donné plus de 167 entrevues, participé à 13 conférences de presse, émis plus de 79 communiqués de presse, soumis 11 mémoires, donné 11 conférences et participé à plusieurs congrès et colloques.

RESPONSABLE: Mylène Bergeron

COORDONNATEUR DE PROJET: Mathieu Avery

BÉNÉVOLES: Daniel Breton, Janouk Murdoch

DES OUTILS DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Nature Québec développe et diffuse plusieurs outils de communications diversifiés dont un site Internet, un concours photo, un concours de courts métrages et une chronique dans un magazine spécialisé.

Site Internet

Afin de partager l'expertise qu'il a développée, Nature Québec met en ligne tous ses mémoires, communiqués, productions, et rapports. Nature Québec invite la population à les réutiliser et à les diffuser afin de bonifier les réflexions sur les actuels enjeux environnementaux. Le site Internet a reçu 40 783 visites au cours de l'année, de près de 30 000 visiteurs différents. Les visiteurs proviennent principalement du Québec, du Canada, de la France et des États-Unis.

Concours photos

Les magnifiques photos gagnantes du concours *Québec couleur nature 2008*, organisé conjointement par Nature Québec et Géo Plein Air, ont été dévoilées dans l'édition du mois de novembre de la revue Géo Plein Air. Plus de 1 700 photos ont été reçues.

Pour cause de restructuration chez notre partenaire, le concours n'a pu être reconduit en 2009. Toutefois, Nature Québec et Géo Plein Air souhaitent ardemment pouvoir organiser le concours pour 2010.

Chronique Nature Québec dans Géo-plein Air

Nature Québec a pu toucher un lectorat de plus de 70 000 personnes grâce aux chroniques publiées dans la section Azimuts du magazine Géo Plein Air. En effet, Nature Québec a l'opportunité d'avoir un espace rédactionnel dans chacune des parutions du magazine, soit 6 par année. Les thèmes abordés au cours de la dernière année sont l'état des lacs au Québec, le caribou forestier, les aires protégées marines, les *Amis des Parcs*, les réserves fauniques et le Parc de l'archipel de Montréal.

Caméra verte

Les films gagnants du concours de courts métrages Caméra verte, organisé en partenariat avec ÉcoCaméra, le volet sciences et environnement des RIDM (Rencontres internationales du documentaire de Montréal), l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, Jour de la terre Québec,

Parole citoyenne et l'Office national du film du Canada, ont été dévoilés lors des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), volet ÉcoCaméra, le 15 novembre 2008 à Montréal. Les films finalistes ont été présentés devant un public emballé et conquis. Le récipiendaire du meilleur documentaire est *Tout se tient*, de Olivier D. Asselin, Chloé Germain Thérien et Colin Perreault. Un film documentant l'implication des citoyens dans la bataille de Rabaska.

Cartes de Noël

Afin d'aider le financement des projets de conservation des milieux naturels, Nature Québec a produit des cartes de Noël. Les cartes *Conserver c'est dans ma nature* sont très populaires et seront à nouveau mises en vente, au cours de l'automne 2009.

Un soutien précieux grâce à nos membres et bénévoles

Le *Nature Québec Express* est un outil de communication servant à donner de l'information à ses membres, bénévoles et sympathisants sur les activités, les interventions et les réalisations de Nature Québec. Il permet de les informer sur l'avancement des dossiers des commissions, les partenariats et les coalitions auxquelles participe Nature Québec. Il a été publié 4 fois au cours de l'année: en septembre, décembre, mars et juillet.

Afin de soutenir le travail des bénévoles des commissions, Nature Québec diffuse une revue de presse hebdomadaire. Grâce à l'implication d'un bénévole, Daniel Breton, cette revue de presse, entièrement informatisée, couvre plusieurs sujets et est très appréciée des abonnés.

RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL ET PAN-CANADIEN

Nature Québec est membre, dans la catégorie des organisations nationales non gouvernementales, de l'Union mondiale pour la nature. Il est également membre de Nature Canada (sans en être une filiale), et participe à plusieurs comités de travail au sein de cette organisation.

UN ORGANISME À L'AFFÛT

Le 24 janvier dernier, Nature Québec a tenu la rencontre *Pour changer le monde : augmentons l'impact du mouvement environnemental québécois*. Réunissant des observateurs de la vie publique, des leaders de plusieurs groupes environnementaux et des membres de Nature Québec, cette activité a permis de déterminer la place du mouvement environnemental au Québec. Plus de 100 personnes ont participé aux discussions sur les grands enjeux environnementaux de l'heure, pour identifier les forces, les succès, mais aussi les lacunes du mouvement, et ce afin d'améliorer l'efficacité de ses interventions.

Des étudiants de maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke ont effectué un travail de recherches visant à identifier les éléments qui influencent le développement de Nature Québec et à établir un diagnostic de l'environnement externe. Cette enquête a permis d'identifier les défis et les acteurs en présence dans le secteur environnemental québécois, afin de servir d'amorce à la planification triennale.

Les deux exercices précédents ont servi de base à la rencontre de travail en vue de la planification stratégique 2010-2012. Réunissant des membres du conseil d'administration, des responsables des commissions et des employés, cette journée de réflexion a permis d'échanger sur le travail qu'a accompli Nature Québec et sur son avenir. Un comité de travail s'est formé afin de rédiger le Plan stratégique 2010-2012.

Dans la foulée des élections fédérales 2008, un regroupement d'organismes environnementaux du Québec, dont Nature Québec, a fait parvenir un questionnaire aux partis politiques portant sur les changements climatiques, le transport et l'énergie, la protection et la conservation des



ressources et l'économie durable. L'objectif était d'amener les partis à se prononcer clairement sur des questions environnementales essentielles afin d'outiller la population pour qu'elle puisse faire un choix éclairé le 14 octobre 2008. Les réponses ont été rendues publiques le 29 septembre 2009. Seul le Parti Conservateur de M. Harper a refusé d'y répondre.

Un questionnaire similaire a également été soumis aux partis politiques québécois dans le cadre des élections provinciales 2008. Des questions axées sur le développement du Nord et la foresterie ont été ajoutées à celles sur les changements climatiques, le transport et l'énergie, la protection et la conservation des ressources et le développement durable. Les réponses ont été analysées et rendues publiques peu avant les élections. L'ADQ se démarquait par son manque d'intérêt face à l'environnement.

Nature Québec a été invité à se prononcer sur le budget provincial 2009-2010 rendu public le 19 mars dernier. Boulimie de construction de barrages, rénovation et construction de routes, exploration gazière, absence d'un grand chantier de rénovation domiciliaire axée sur l'efficacité énergétique, sous-investissement en transport en commun... Nature Québec posait un regard sévère sur ce budget. Se présentant comme un « leader mondial du développement durable », le gouvernement ne propose aucun nouveau modèle de développement si ce n'est celui qui a produit la crise actuelle. Par ailleurs, Nature Québec a noté que le budget du ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs s'est accru.

Plusieurs organismes, dont Nature Québec, ont demandé aux partis politiques de reconnaître l'important rôle du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) et de s'engager à le financer. Le CQDE est le seul organisme québécois ayant pour vocation de renseigner les québécois sur les aspects juridiques liés aux problématiques et enjeux environnementaux. Or, sans le soutien financier du gouvernement, l'organisme s'est vu obligé de fermer ses portes.

COCKTAIL BÉNÉFICE

Le 10 juin dernier, Nature Québec a organisé un cocktail bénéfique au Centre culture et environnement Frédéric Back à Québec. Grâce à la participation chaleureuse de Mme Laure Waridel, écologiste, et de M. Hugo Latulippe, cinéaste, cette activité a été un grand succès. Plus de 105 personnes et partenaires ont contribué à amasser une somme de 13 950 \$ qui sert au financement des projets de conservation et de protection des milieux naturels réalisés par Nature Québec. Merci beaucoup !

FONDS NATURE QUÉBEC

Le Fonds Nature Québec offre aux donateurs des alternatives aux dons directs. Il permet de recueillir les legs de bienfaisance, les polices d'assurance vie, les dons d'actions et les dons *in memoriam*. Les montants recueillis à l'intérieur de ce fonds seront placés à perpétuité et permettront d'assurer la continuité de la mission de Nature Québec qui n'en utilisera que l'usufruit pour soutenir ses objectifs de conservation.

WEBZINE FR@NVERT

Le magazine électronique de vulgarisation environnementale *FrancVert* (www.francvert.org) se veut un véhicule de vulgarisation pour l'information environnementale des citoyens. L'objectif du magazine est double, puisqu'il sert de relais important de diffusion de l'information environnementale au Québec et favorise également la participation des membres de Nature Québec, ainsi que de la population en général, à son contenu par le biais de certaines de ses rubriques.

De plus, *FrancVert* est un partenaire de diffusion d'événements à caractère environnemental dont le volet Écocaméra des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) et le programme de lecture « Cosmo le dodo de l'espace » des éditions Origo.

RESPONSABLE ET RÉDACTEUR EN CHEF INTÉrimAIRE : Éric Duchemin

RÉDACTEUR ADJOINT : François Cantin

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION : Mylène Bergeron, Marie-Claude Chagnon

RÉVISION LINGUISTIQUE : Ginette Bélanger, François Cantin, Mélanie

Desrochers, Mélina Martin, Alice Roy

COLLABORATRICE SPÉCIALE : Susan Schnegans

COLLABORATEURS : Samuel Allard, Adeline Bazoge, Michel Bélanger, Laurent Bourbeau, Normand Cazalais, Juliana Costa, François Décary-Gilard, Raymond Desjardins, Mélanie Desrochers, Charles-Antoine Drolet, Amal El-Nahas, Simon Fabre, Émilie Forget, Patrick Graillon, Charles Gratton, Patrice Godin, Clément Guyot, Jean Hubert, Fabrice Kamion, Isabelle Kuenzi, Ugo Lapointe, Bruno Longpré, Pascale Marcotte, Raynald Macher-Poitras, Kathleen McKeen, François Morneau, Mary-Sol Munoz, Chang Hui Pe, Chang Hui Peng, Jacques Schroeder, Antoine Trottier, Sebastian Weissenberger.

FrancVert un outil de diffusion

FrancVert c'est plus de 44 230 visiteurs cette année et 1141 abonnés, soit près de 120 visiteurs par jour. Une grande majorité de notre lectorat est située au Canada (70 %), et plus particulièrement au Québec. Et depuis le début de l'été, *FrancVert* a sa page Facebook. Plus de 190 adeptes, 48 billets, 8 discussions, 16 liens et 11 événements ont été publiés sur la page Facebook de *FrancVert*.

Dossiers élaborés

Au cours de la dernière année, le webzine, qui fêtait ses 5 ans, a publié trois dossiers *L'Agriculture au Québec*, *L'État de l'environnement mondial, où en sommes-nous ?* et *Les 30 ans des parcs nationaux du Québec : maturité ou crise de la trentaine ?* Sans compter les articles de vulgarisation environnementale de la rubrique *L'environnement dans tous ses états*, les entrevues, la recension de livres sur le thème de l'environnement, ainsi que des éditoriaux des plus intéressants. À noter cette année, le texte d'Éric Duchemin *Annonce d'un plan de développement du Nord : le gouvernement québécois « perd le Nord »*.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Un merci tout spécial aux donateurs qui appuient les campagnes de sollicitations de Nature Québec. Votre don est précieux et permet à Nature Québec de protéger l'environnement. Merci! Merci! Merci!

Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2009

I Rapport des vérificateurs

ÉTATS FINANCIERS

- 24 Résultats
- 24 Évolution des actifs nets
- 25 Bilan
- 26 Flux de trésorerie
- 27 Notes complémentaires

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 30 Produits
- 31 Coût des programmes de conservation
- 32 Frais d'administration

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

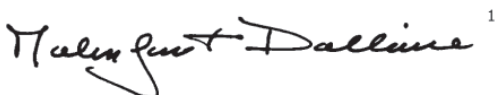
Aux membres de
Nature Québec

Nous avons vérifié le bilan de Nature Québec au 31 août 2009 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la corporation tire des produits de dons provenant des levées de fonds pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la corporation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédant (insuffisance) des produits sur les charges, de l'actif à court terme et des actifs nets.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'exhaustivité des dons mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 août 2009, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Québec (Québec)
le 21 octobre 2009

¹ CA auditeur permis no 7764

COMPTABLES AGRÉÉS, S.E.N.C.R.L.

- Place de la Cité, Tour de la Cité, 2600, boul. Laurier, bureau 872, Sainte-Foy (Québec) G1V 4W2
- Téléphone : (418) 654.0636 Télécopieur : (418) 654.0639
- www.malenfantdallaire.com maldal@malenfantdallaire.com

ÉTATS FINANCIERS

Résultats

de l'exercice clos le 31 août 2009

	2009	2008
PRODUITS		
Programmes de conservation (annexe A)	672 065 \$	520 022 \$
Levées de fonds et activités bénéfiques (note 7)	64 875	77 196
Cotisations des membres	15 310	15 820
Autres aides financières (annexe A)	70 185	77 457
Autres produits (annexe A)	8 640	20 242
	831 075	710 737
CHARGES		
Coût des programmes de conservation (annexe B)	675 226	511 000
Promotion et sensibilisation	5 706	6 431
Frais d'administration (annexe C)	156 259	191 962
	837 191	709 393
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 116 \$)	1 344 \$

Évolution des actifs nets

de l'exercice clos le 31 août 2009

	Investis en immobilisations	Non affectés	2009	2008
			Total	Total
Actifs nets au début	15 966 \$	197 \$	16 163 \$	14 819 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 862)	(1 254)	(6 116)	1 344
Investissements en immobilisations	2 694	(2 694)	—	—
Actifs nets à la clôture (déficit)	13 798 \$	(3 751 \$)	10 047 \$	16 163 \$

Bilan au 31 août 2009

	2009	2008
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	22 050 \$	6 860 \$
Dépôts à terme, 1,80 % à 3,06 %, échéant de septembre 2009 à janvier 2014	62 642	163 004
Débiteurs		
Contrats et subventions	26 440	57 311
Autres	4 031	3 825
Frais payés d'avance	8 677	7 503
Placement		
745 parts sociales de Centre de l'environnement	3 725	—
Immobilisations (note 3)	11 942	13 315
Immobilisations incorporelles (note 4)	5 560	7 943
	145 067 \$	259 761 \$

PASSIF		
À court terme		
Créditeurs	37 671 \$	45 039 \$
Produits reportés	93 645	193 267
	131 316	238 306
Apport reporté afférent aux immobilisations (note 6)	3 704	5 292
	135 020	243 598
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	13 798	15 966
Actifs nets non affectés (déficit)	(3 751)	197
	10 047	16 163
	145 067 \$	259 761 \$

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 août 2009

	2009	2008
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds provenant des programmes de conservation	603 314 \$	517 745 \$
Rentrées de fonds provenant des levées de fonds	76 458	90 056
Rentrées de fonds divers à des fins de fonctionnement	86 518	108 057
Sorties de fonds - salaires et charges sociales	(520 532)	(395 100)
Sorties de fonds - autres charges	(330 334)	(315 235)
Intérêts encaissés	5 823	919
	(78 753)	6 442
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de dépôts à terme	188 624	241 989
Acquisition de dépôts à terme	(88 262)	(288 003)
Acquisition d'un placement	(3 725)	—
Acquisition d'immobilisations	(2 694)	(3 853)
	93 943	(49 867)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 190	(43 425)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	6 860	50 285
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	22 050 \$	6 860 \$

Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 août 2009

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation a été constituée le 1^{er} juin 1981 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies de la province de Québec. Elle a pour but de regrouper les individus et les organismes qui s'intéressent à la connaissance et à la conservation des milieux naturel et humain et des processus écologiques essentiels à la vie. Elle sensibilise, informe et éduque le public en général au moyen de recherches, projets et publications. La corporation est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de l'exercice.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

PLACEMENTS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Les dépôts à terme classés comme actifs détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

CONSTATATION DES PRODUITS

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de contrats sont constatés à titre de produits de l'exercice selon la méthode de l'avancement des travaux. Les produits reportés se composent de travaux facturés à l'avance. Les pertes sur contrats sont comptabilisées dès qu'elles sont connues.

PLACEMENT

Le placement est comptabilisé au coût.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif aux taux annuels

Ameublement	10 %
Équipement de bureau	30 %
Équipement informatique	30 %

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels sont inscrits au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif au taux annuel de 30 %.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET SERVICES

Les apports reçus sous forme de biens et services sont constatés aux états financiers lorsque la juste valeur de ceux-ci est facilement déterminable.

APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont virés graduellement aux résultats sur la même base que l'amortissement des immobilisations acquises à l'aide de ces apports.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 août 2009

3. IMMOBILISATIONS

			2009	2008
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Ameublement	21 479 \$	18 167 \$	3 312 \$	3 083 \$
Équipement de bureau	9 150	8 057	1 093	1 562
Équipement informatique	42 526	34 989	7 537	8 670
	73 155 \$	61 213 \$	11 942 \$	13 315 \$

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

			2009	2008
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Logiciels	22 175 \$	16 615 \$	5 560 \$	7 943 \$

5. DETTE BANCAIRE

La dette bancaire, dont le montant maximum autorisé est de 65 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 3 % et est garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances. Le taux préférentiel bancaire au 31 août 2009 est de 2,25 %. Les conditions de crédit sont renégociables annuellement. Il n'y a aucun solde de dette bancaire à la date de clôture.

6. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS

L'apport reporté afférent aux immobilisations représente un apport reçu servant à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues du cours de l'exercice dans le solde de l'apport reporté sont les suivantes :

		2009	2008
SOLDE AU DÉBUT		5 292 \$	7 560 \$
Moins :			
Montant constaté à titre de produits		(1 588 \$)	(2 268 \$)
Solde à la clôture		3 704 \$	5 292 \$

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 août 2009

7. LEVÉES DE FONDS ET ACTIVITÉS BÉNÉFICES

La corporation effectue annuellement des campagnes de levées de fonds pour financer les activités de fonctionnement. Les apports présentés à l'état des résultats comprennent des produits nets de 64 875 \$ (77 196 \$ en 2008). Les produits et les charges bruts afférents à ces activités étaient respectivement de 76 458 \$ et 11 583 \$ (90 056 \$ et 12 860 \$ en 2008).

8. ENGAGEMENT

Conformément à un contrat de location-exploitation à long terme expirant le 30 juin 2010, la corporation loue un local. Le loyer à payer jusqu'à la date d'expiration du bail se chiffre à environ 11 900 \$. Une option prévoit la prolongation du bail pour des périodes additionnelles d'un (1) an aux mêmes termes et conditions.

9. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Au cours de l'exercice, la corporation a reçu des apports en services rendus par des bénévoles au montant de 62 000 \$ (73 000 \$ en 2008) évalués en fonction des heures travaillées à un tarif horaire variant de 10 \$ à 40 \$. Ces apports ne sont pas constatés dans les états financiers de la corporation.

10. JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, soient l'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs et les créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

11. CHIFFRIERS PRÉSENTÉS À DES FINS DE COMPARAISON

Certains chiffres de 2008, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conformes aux normes de présentation adoptées pour l'exercice 2009.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Produits

de l'exercice clos le 31 août 2009

	2009	2008
PROGRAMMES DE CONSERVATION		
Ateliers sur la conservation des milieux naturels	117 261 \$	100 683 \$
Biodiversité	14 790	—
Concours photos et caméra verte	1 908	8 354
Dossier agricole	132 805	18 080
Dossier Aires Protégées	121 922	107 714
Dossier Caribous forestiers	21 174	21 582
Dossier Eau et St-Laurent	73 823	51 622
Dossier Énergie – Changements climatiques	3 732	8 337
Dossier Foresterie	91 385	110 580
Magazine FrancVert	—	2 721
Parcs et milieux humides	23 230	54 909
Zone importante pour la conservation des oiseaux (Z.I.C.O.)	70 035	35 440
	672 065 \$	520 022 \$
Autres aides financières		
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (S.A.C.A.I.S.)	69 604 \$	75 000 \$
Autres	581	2 457
	70 185 \$	77 457 \$
Autres produits		
Intérêts gagnés	4 043 \$	4 394 \$
Amortissement de l'apport reporté	1 588	2 268
Autres	3 009	13 580
	8 640 \$	20 242 \$

Coût des programmes de conservation de l'exercice clos le 31 août 2009

	2009	2008
Ateliers sur la conservation des milieux naturels	99 018 \$	88 281 \$
Biodiversité	12 516	—
Concours photos et caméra verte	423	7 101
Dossier agricole	108 937	8 090
Dossier Aires Protégées	105 055	86 554
Dossier Caribous Forestiers	19 525	16 376
Dossier Eau et St-Laurent	54 786	44 770
Dossier Énergie - Changements climatiques	4 771	11 150
Dossier Foresterie	80 048	97 270
Magazine FrancVert	—	3 177
Parcs et milieux humides	19 228	37 733
Salaires et charges sociales – Développement et sensibilisation	109 817	79 219
Zone importante pour la conservation des oiseaux (Z.I.C.O.)	61 102	31 279
	675 226 \$	511 000 \$

Frais d'administration de l'exercice clos le 31 août 2009

	2009	2008
Assurances	2 883 \$	2 737 \$
Amortissement des immobilisations	6 450	8 131
Déplacements et réunions	9 309	5 696
Divers	1 510	117
Frais bancaires	1 417	790
Honoraires professionnels	8 906	9 523
Loyer	15 573	13 467
Papeterie, fournitures de bureau et location d'équipement	20 605	18 976
Salaires, charges sociales et sous-traitance	78 464	124 230
Télécommunications	11 142	8 295
	156 259 \$	191 962 \$

Présences publiques et partenariats

I Sommaire des participations

NATURE QUÉBEC

- :: Membre affilié de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
- :: Membre observateur du Conseil d'administration du Centre de l'environnement
- :: Membre du Conseil d'administration du Conseil de bassin de la rivière Cap-Rouge
- :: Membre du Conseil d'administration du Centre écologique de Port-au-Saumon
- :: Membre affilié de Nature Canada
- :: Partenaire des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)
- :: Partenaire du programme de lecture « Cosmo le dodo de l'espace » des éditions Origo

COMMISSION AGRICULTURE

- :: Membre du Comité organisateur du colloque « Biocarburants ou bioénergies ? De l'énergie par et pour le monde ! »
- :: Participe à la démarche « L'occupation des territoires, un enjeu de société » de Solidarité Rurale du Québec

COMMISSION AIRES PROTÉGÉES

- :: Participe à l'initiative *Citoyens pour la nature*
- :: Membre fondateur de la *Coalition SOS Parc Orford*
- :: Participe à la promotion de la Dumoine, d'Assinica, de Pascagama et de la Vallée des Montagnes Blanches, comme futures grandes aires protégées
- :: Participe avec les CRE à la promotion de la protection des terrains contigus au Parc national des Îles-de-Boucherville
- :: Participe aux réflexions du Comité, orchestré par le MRNF, de mise en œuvre du plan de rétablissement du caribou forestier
- :: Participe à la table d'échanges sur les aires protégées du MDDEP et du MRNF
- :: Membre du Comité scientifique externe pour le bilan 2009 des aires protégées du Québec
- :: Participe à la consultation sur le projet de loi 57 sur l'occupation du territoire forestier
- :: Établit des relations avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
- :: Membre du Comité consultatif sur les parcs nationaux du MDDEP
- :: A fondé la *Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine !*

COMMISSION BIODIVERSITÉ

- :: Membre de la *Coalition verte*
- :: Partenaire du Parc écologique de l'archipel de Montréal
- :: Sièges au Comité technique aviseur du Service canadien de la faune, sur la gestion de la Grande oie des neiges
- :: Sièges au Comité aviseur d'Environnement Canada, sur l'application de la loi sur les espèces en péril
- :: Participe au Comité canadien ZICO de Nature Canada et d'Études Oiseaux Canada
- :: Participe au Comité Espèces en péril de Nature Canada
- :: Participe au Comité aviseur d'Environnement Canada, sur les usages du Saint-Laurent
- :: Coordonne le Comité organisateur des Ateliers sur la conservation des milieux naturels
- :: Participe à la Table de concertation sur les oiseaux migrateurs
- :: Sièges au Comité national de coordination, sur l'habitat des poissons ONGE-MPO

COMMISSION EAU ET PROGRAMME SAINT-LAURENT /GRANDS LACS

- :: Sièges à la Table de concertation sur la connaissance des algues bleu-vert
- :: Participe au Comité aviseur d'Environnement Canada, sur les usages récréatifs du Saint-Laurent
- :: Membre du Comité public aviseur pour la mise en œuvre, notamment pour la conservation de l'eau, de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs/fleuve Saint-Laurent
- :: En attente de participation à la réflexion sur la gestion adaptative, les mesures de mitigation et les aspects institutionnels à développer, suite à l'Étude de la CMI sur le plan de régularisation du lac Ontario/fleuve Saint-Laurent. Présente les implications aux usagers et décideurs du Québec
- :: Membre de l'organisation *Healing Our Waters (HOW Coalition)*. Participe aux travaux de réflexion sur les enjeux concernant les espèces exotiques envahissantes
- :: Participe au Comité Great Lakes Future Roundtable pour le développement d'une vision nouvelle sur l'ensemble des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Cherche à y intégrer les priorités du Québec, et effectue un partage d'expériences.
- :: Suit l'évolution de la *Upper Great Lakes study 2007-2012* réalisée par la *Commission Mixte Internationale*
- :: Membre du Comité de concertation Navigation du PSL et du groupe de travail sur les changements climatiques
- :: Membre observateur de la Commission des Grands Lacs
- :: Membre de FLOW (Federal Leadership On Water), initiative née de la Fondation Gordon
- :: Collabore avec Pollution Probe sur le suivi de dossiers communs concernant la gouvernance de l'eau du bassin Saint-Laurent

COMMISSION ÉNERGIE

- :: Siège et est membre fondateur du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE)
- :: Membre de la *Coalition Québec Kyoto*
- :: Membre de la *Coalition contre le prolongement de l'autoroute 25*
- :: Membre du *Collectif Stop au méthane*
- :: Participe aux consultations du cadre réglementaire Émissions atmosphériques du gouvernement fédéral
- :: Participe aux consultations de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
- :: Participe à la Table sur le développement durable du secteur énergie de Nature Canada
- :: Participe au Comité de véhicule hors route de Nature Canada
- :: Participe au Comité Énergies alternatives de Nature Canada
- :: Participe aux consultations et au suivi du plan d'action québécois sur les changements climatiques du MDDEP
- :: Membre du Réseau Action Climat (CAN-RAC)
- :: Participe aux activités de la Convention - Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)

COMMISSION FORÊT

- :: Membre du Groupe des partenaires de l'aménagement forestier durable, et siège à la table du processus de consultation du public, instauré par la compagnie Abitibi-Consolidated du Canada (CACC) dans la région de Charlevoix, depuis 2003
- :: Siège à la table des partenaires, au Comité de coordination et au Comité d'experts, concernant les solutions pour le projet pilote d'aménagement écosystémique dans la Réserve faunique des Laurentides
- :: Siège à la Table de concertation de l'aire commune 093-20 de la compagnie Kruger scierie Manic, depuis 2002
- :: Siège à la table de l'Initiative québécoise de développement des normes du Forest Stewardship council (FSC)
- :: Préside le groupe de travail sur les aires protégées de catégorie VI de Nature Québec, en partenariat avec la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
- :: Participe au Comité d'étude sur les réserves de biodiversité en réserves fauniques de Nature Québec et de la Sépaq
- :: Participe aux conférences et aux colloques donnés au Centre de foresterie des Laurentides (SCF)
- :: Participe au Salon de la forêt
- :: Participe au comité *Relationship between protected areas and sustainable forest management* de la Sustainable forest management network



I Partenaires financiers

Nature Québec offre sa reconnaissance et sa sincère gratitude à chacun de ses partenaires financiers institutionnels, qui contribuent à l'accomplissement de sa mission.

- :: Abitibi Bowater
- :: Au chalet bois rond
- :: Canadian Boreal Initiative
- :: Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada
- :: Chlorophylle
- :: Conférence régionale des élus de la Capitale Nationale (CRÉCN)
- :: Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
- :: Desjardins Caisse d'économie solidaire
- :: Emploi-Québec
- :: Environnement Canada
- :: Fischer
- :: Fondation Famille Benoît
- :: Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- :: Fondation EJLB
- :: Fondation Gordon
- :: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
- :: Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
- :: Fonds de l'environnement Shell
- :: Géo Plein Air
- :: Groupement forestier de Portneuf
- :: Ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- :: Ministère de l'Agriculture, de la Pêcherie et de l'Agroalimentaire du Québec (MAPAQ)
- :: Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux Initiatives sociales
- :: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF)
- :: Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP)
- :: Mountain Equipment Co-op (MEC)
- :: Nature Canada
- :: Nikon
- :: Pêches et Océans Canada
- :: Service canadien de la faune
- :: Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- :: The Richard Ivey Foundation

I Partenaires en biens et services

Nature Québec reconnaît et remercie également les nombreux partenaires qui contribuent à la réalisation de ses projets, par des échanges d'expertises, de précieux conseils, de la validation scientifique et technique, ou tout autre soutien en biens et services.

- :: Action Boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT)
- :: Agir international
- :: Agrinova
- :: AmiEs de la terre de Québec (ATQ)
- :: Appalachian Corridor Appalachen (ACA)
- :: Association forestière Québec métropolitain
- :: Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont
- :: Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
- :: Attention Fragîles
- :: Au chalet bois rond
- :: Aveda
- :: Biolistik limitée.
- :: Centre d'étude de la forêt (CEF)
- :: Centre de services en développement durable (CSDD)
- :: Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- :: Chlorophylle
- :: Clubs conseils en agroenvironnement (CCAÉ)
- :: Coalition Québec vert Kyoto
- :: Collège d'Alma
- :: Comité de rétablissement du caribou forestier
- :: Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB)
- :: Comité ZIP de la Rive-Nord de l'estuaire
- :: Comité ZIP Côte-Nord du Golf
- :: Comité ZIP du Lac Saint-Pierre
- :: Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge (CBRCR)
- :: Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches
- :: Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
- :: Conservation de la nature Canada
- :: Corporation bassin versant Baie Missisquoi
- :: Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)
- :: Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption
- :: Corporation de conservation du boisé de Johnville
- :: Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
- :: Corporation touristique de Sept-Îles
- :: Cri Agence
- :: Delta Montréal
- :: Delta Québec
- :: Direct Terroir
- :: Environnement Canada

- :: Études d'oiseaux Canada
- :: Fédération de canot et de kayak du Québec
- :: Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ)
- :: Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ)
- :: Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs (FQCP)
- :: Fédération québécoise des gestionnaires de zecs (FQGZ)
- :: Ficher
- :: Fondation communautaire du grand Québec
- :: Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel
- :: Fondation de la faune du Québec
- :: Fondation Rivières
- :: Gaétane Boisseau, consultante et expert-conseil en conservation
- :: Gaïa Environnement
- :: Géo Plein Air
- :: Groupe Dufour
- :: Hugo Latulippe, cinéaste
- :: Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL)
- :: Institut du nouveau monde
- :: Jacques Schroeder (UQAM)
- :: La Barberie
- :: Laure Waridel, écosiologue
- :: Le Marché de solidarité régionale de Québec
- :: Les Amis de la montagne
- :: Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec (MNRFP) – Direction faune – Direction parcs– Direction de l'environnement forestier
- :: Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) – Direction du patrimoine écologique et du développement durable – Direction du Service des écosystèmes et de la biodiversité
- :: Mouvement Vert Mauricie
- :: MRC de Charlevoix-Est
- :: Mountain Equipment Co-op
- :: Nature-Action Québec
- :: Nature Canada
- :: Nature Sauvage
- :: Nikon
- :: Parcs Québec
- :: Pêches et Océans Canada
- :: Pew Foundation
- :: Premier Acte
- :: Regroupement écologiste de Val d'Or et environs (REVE)
- :: Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
- :: Regroupement QuébecOiseaux
- :: Réseau Action Climat (CAN-RAC)
- :: Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- :: Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
- :: Ressources Naturelles Canada
- :: Service canadien de la faune
- :: Société de conseil Osbl plus inc.
- :: Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- :: Société pour la nature et les parcs du Canada Section Montréal (SNAP-Québec)
- :: SOS Parc Orford et son comité stratégique
- :: STOP
- :: Stratégies Saint-Laurent
- :: Terraformex Canada
- :: Tourisme Bois- Francs
- :: Two countries, one forest
- :: Union mondiale pour la nature (UICN) – bureau du Canada
- :: Université de Sherbrooke
- :: Université du Québec à Montréal (UQAM) – Programme de maîtrise en sciences de l'environnement
- :: Université du Québec à Rimouski
- :: Université Laval – Faculté de foresterie et de géomatique – Forêt Montmorency – Programme de communication publique – Faculté de Droit
- :: Vélo Mag
- :: VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement
- :: Verts boisés du fjord
- :: ZEC du lac des Sables



© Québec couleur nature 2008, Michel Lavoie

I Affiliés

Les membres affiliés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif qui partagent un ou plusieurs des objectifs de Nature Québec, soit maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, préserver la diversité génétique et favoriser l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. L'adhésion à Nature Québec constitue un appui actif à ces trois objectifs, ainsi qu'aux efforts de Nature Québec pour les faire reconnaître et adopter au Québec.

- :: AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)
- :: Amis de la montagne (Mont-Royal) inc.
- :: Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL)
- :: Amis du boisé de l'Auberivière
- :: Amis du Jardin Van den Hende (AJVH)
- :: Arbres Co₂ Action
- :: Association chasse et pêche Normandie (ZECN)
- :: Association de conservation de la nature de Stukely-Sud (ACNSS)
- :: Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)
- :: Association des amis du Cap Tourmente
- :: Association forestière Québec métropolitain (AFQM)
- :: Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des marais du Nord (APEL)
- :: Association pour la protection du boisé de Sainte-Dorothée (APBSD)
- :: Association pour la protection du lac Taureau (APLT)
- :: Association pour la sauvegarde du lac Saint-François (ASLSF)
- :: Attention FragÎles
- :: Aventure Écotourisme Québec
- :: Boisé des Douze
- :: Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL)
- :: Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL)
- :: Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin inc. (CINLB)
- :: Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME)
- :: Centre de conservation de la nature du mont Saint-Hilaire
- :: Centre écologique de Port-au-Saumon (CÉPAS)
- :: Cercles des jeunes naturalistes (CJN)
- :: Club de marche de Québec inc. (CMQ)
- :: Club des ornithologues de la Gaspésie (COG)
- :: Club des ornithologues de Québec (COQ)
- :: Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
- :: Comité de l'environnement de Chicoutimi (CEC)
- :: Comité de protection du mont Saint-Bruno
- :: Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRET)
- :: Comité de restauration du bassin versant du lac Bellemare
- :: Comité ZIP Alma-Jonquière
- :: Comité ZIP Baie des Chaleurs
- :: Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
- :: Comité ZIP Îles-de-la-Madeleine
- :: Comité ZIP Jacques-Cartier
- :: Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR)
- :: Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Yamaska (COGEBY)
- :: Conseil régional de l'environnement Bas-Saint-Laurent (CREBSL)
- :: Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM)
- :: Conseil régional de l'environnement Laval (CRELAV)
- :: Conservation Caribou Gaspésie
- :: Coopérative de nature et de tourisme d'aventure connecté à la terre (CONTACT)
- :: Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)



© Québec couleur nature 2008, Pierre-Luc Bernier

- :: Corporation de gestion CHARMES
- :: Corporation du parc hydrique de Saint-Mathieu-d'Harricana (CPHSMH)
- :: Crivert inc.
- :: Éco-Nature de Laval, Parc de la rivière des Mille-Îles
- :: Fédération canadienne de la faune
- :: Fédération québécoise du canot et du kayak
- :: Fiducie foncière de la vallée Ruitier (FFVR)
- :: Fiducie foncière du marais Alderbrooke (FFMA)
- :: Fiducie foncière du mont Pinacle
- :: Fondation québécoise Fauna
- :: Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
- :: Fondation Rivières
- :: Groupe de recherche et d'éducation sur le milieu marin (GREMM)
- :: Héritage Saint-Bernard inc.
- :: Info-Nature Mauricie
- :: Les Amis du Parc du Mont Tremblant
- :: Mouvement Conscience Nature Owanka
- :: Mouvement écologique du comté de Richelieu
- :: Mouvement Vert Mauricie (MVM)
- :: Nature-Action Québec (NAQ)
- :: Parc national de la Jacques-Cartier
- :: Parc national du Bic
- :: Recyclage Vanier inc.
- :: RésEAU des montagnes
- :: Sentiers de l'Estrie inc.
- :: Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
- :: Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC)
- :: Société de Protection et de Conservation du Parc Régional Dufresne
- :: Société de protection des terres humides
- :: Société de protection foncière de Sainte-Adèle (SPFSA)
- :: Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- :: Société Provancher d'histoire naturelle du Canada
- :: Société zoologique de la Mauricie (SZM)
- :: Society to Overcome Pollution (STOP)
- :: TerraVie
- :: Verts boisés du Fjord

Nature Québec témoigne toute sa reconnaissance à plus d'une centaine de grands donateurs qui s'illustrent par leur fidélité et leur générosité à l'égard de Nature Québec.

I Membres à vie

(don de 1000\$ et plus en une fois)

Francis Cabot, Anne-Marie Chapleau, André Delisle, Jean-Pierre Drapeau, Roger Gaudet, Martin Gauthier, Yvon Gauthier, Martin Jeanson, Harvey Mead, John O'Driscoll, Laurette Perreault, Yolande Prénoveau, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Yves Tessier, Norman Thogersen, Marie-Josée Turmel, Thomas Welt

I Club du Président

INDIVIDUS (don de 500 \$ et plus au cours d'un année)

Mireille Abran, Jacques Alary, James Anglehart, Robert Ascah, Louis Aubry, Frédéric Back, Luc Barsalou, Claude Bauknecht, Monique Beauchemin, Micheline Beaudry, Yves Bédard, André Bélanger, Monique Bélanger, Roger Bélanger, Robert Béliveau, Nicole Belval, Michèle Benoit, Robert Benoit, Suzanne Benoit, Valérie Berlinger, Louise-Julie Bertrand, Angèle Bilodeau, Andrée Blouin, Lucien Bordeleau, Martine Borgia, Anne Boulay, André P. Bourdon, Luc Bouthillier, Éric Brassard, Jean-Denis Brisson, John Burcombe, Hugh Cameron, Jacques Cayouette, Anne-Marie Chapleau, Henriette Chouteau, Donald Dastous, Marthe DeSerres, Sophie De Corwin, Claudine Defranould, Anne Deronzier, Louise Desautels, Renée Desautels, Nicole Desharnais, Luc Désilets, Jean-Luc Deslandes, René Dorais, Gérard Drainville, Charles-Antoine Drolet, Nicole Drouin, Lucie Dufresne, Michel Albert Duguay, Juana Elustondo, Michel Forté, Daniel Fortin, Marcel Fréchette, Bernard Fruteau de Laclos, Claude Gagnon, Gérald Gagnon, Jocelyn Gagnon, Louise Gagnon, Jean-Claude Gardner, Roger Gaudet, Jean-Guy Gaudette, Marcel Gaudreau, Benoit Gauthier, Gilles Gauthier, Yvon Gauthier, Yves Gilbert, Benoit Gingras, Colette Gosselin, Lucille Gosselin, Pierre Gosselin, Alain Guillemette, Denis Harvey, Maurice Harvey, Daniel Hébert, Jean-Luc Hétu, André Huot, Richard Jacques, Martin Jeanson, Richard Jones, Peter M. Kilburn, Robert Knapen, Stephen Knowles, Marianne Kugler, Michèle Labelle, Louise-Geneviève Labrecque, Pascal Labrecque, Denis Lacasse, Bernard Lachance, Norbert Lacroix, André Ladouceur, Claude Lamarre, Peter Landry, Patrice Larocque, Jacques Larose, John B. Laughrea, Léo-Paul Lauzon, Nathalie Lavallée, Michel Lavoie, André Leblanc, Sylvie Leblanc, Hélène Leclère, Brigitte Leduc, Jasmin Lefebvre, François Léonard, Ruth Rose Lizée, Guy Marineau, Kim Marineau, Claude Masse, Bernard Mathieu, Harvey Mead, Martin Messier, Maurice Monette, Pierre Moreau, Denis Morin, Philippe Nantel, Gabriel Neyron, Pierre Noël, Marie-Christine Paret, Gilles Paul-Hus, Christian Perreault, Lyse Poirier, Anne Potvin, Yves Poulin, Isabelle Pouliot, Yolande Prénoveau, Normand Rajotte, Réjeanne Rémillard-Falaise, Élisabeth Revil, Marcel Rhéault, Chantal Rolland, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Madeleine Sicard, Marc Sinotte, Paul-Étienne Sirois, Martin St-André, Nicolas St-Vincent, Edward Stansbury, André Sylvestre, Gérard Szaraz, Aline Tardif, Louise Tardif, André Thibault, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Marie-Odile Trépanier, Denis Turcotte, Marie-Josée Turmel, Michel Wapler, Thomas Welt, Michel Yergeau

ORGANISMES

Aveda, Compagnie Jacques Whitford, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, Fondation EJLB, Fondation Famille Benoit, Fondation George Cedric Metcalf, Fonds de l'environnement Shell, Howick Foundation, JWT Montréal, Maison provinciale des Ursulines, McLean Foundation, Shell Canada Limitée, Société québécoise de protection des oiseaux, Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, Sœurs de Saint-François d'Assise, Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie, Stalex Canada inc., Syndicat des travailleurs(ses) de la CSN

I Membres

Jour après jour, des centaines de personnes rendent possible l'accomplissement de la mission de Nature Québec. Elles soutiennent le travail d'une équipe d'experts qui analysent l'interdépendance des composantes du milieu naturel et des actions humaines qui les dégradent. Nature Québec leur dit merci de nous aider à veiller sur la nature québécoise !

Mireille Abran, Jacques Alary, Roch Allen, Jean Amiaud, Louis Amireault, Denise Amyot Pépin, Karim Arbaoui, Rose-Marie Arbour, Lucien Arcand, Michel Arès, Céline Arsenault, Henri Louis Arsenault, Robert Ascah, Mireille Assad, Louis Aubry, Robert Auclair, Gilles Aucoin, Denis Auger, Esther Auger, Pauline Auger, Frédéric Back, Jacques Baillargeon, Suzanne Baldinelli, Liliane Barabé, Pierre Barbès, Denis Baribeau, Marie-Claire Barrette, Luc Barsalou, Claude Bauknecht, Monique Beauchemin, Serge Beaucher, Christian Beaudet, Louis Beaudoin, Micheline Beaudry, Marie-Josée Bédard, Richard Bédard, André Bélanger, Ginette Bélanger, Jean-François Bélanger, Louis Bélanger, Michel Bélanger, Roger Bélanger, Valérie Bélanger, Madeleine Bélisle, Robert Béliveau, Gérard Bellavance, Robert Benoit, Michèle Benoit, Robert Benoit, Suzanne Benoit, Marie Bergeron, Christine Bergeron, Gisèle Bergeron, Michel Bergeron, Mylène Bergeron, Geneviève Bériault, Luc Bernard, Hélène Bernier, Jocelyne Bernier, Conrad Berry, Louise-Julie Bertrand, Lucille Bertrand, Michèle Bertrand, Michel Bérubé, Fernande Bérubé, Jocelyn Bérubé, Carole Bessette, Mario Bessette, Normand Bilodeau, Robert Bilodeau, Lise Bissonnette, Philippe Blain, Andréanne Blais, Hélène G. Blais, Michel Blais, Bertrand Blanchet, Anne-Marie Blanchet, Normand Blanchette, Steven Blaney, Irène Bleton, Andrée Blouin, Claude Boileau, Sabin Bois, Danielle Boissinot, Robert Boissonnault, Maryse Boisvert, René Boisvert, Daniel Bolduc, Mireille Bonin, Mathieu Bonsaint, Martine Borgia, André Bouchard, Jean-Claude Bouchard, Josée Bouchard, Laval Bouchard, Robert Bouchard, Ghislaine Boucher, Julie Bouffard, Jeanne Boulanger, Gaëtan Boulanger, Anne Boulay, Danielle Boulet, Brigitte Boulianne, Gérald Bourdages, André P. Bourdon, Yvonne Bourque, Gilberte Bousquet, Luc Bouthillier, Ludmila Bovet, Michel Boyer, Louise Bradette, Éric Brassard, Guy Brassard, Jacques Brazeau, Monique Brillon, Jean-Denis Brisson, Corinne Brown, Aurèle Brûlé, John Burcombe, Sylvie Bureau, Édith Cadieux, Jean Cadieux, Heather Calhoun, Suzanne Calmus, Jeanne Camirand, Maurice Campeau, Sylvie Campeau, François Cantin, Marie-Claire Cantin, Jean-Marie Caron, Hilaire Caron, Louis-Philippe Caron, Pierre Caron, Guy Carrier, Georgette Castonguay, Martin Castonguay, Michelle Cavanna, Jacques Cayouette, Giselle Chagnon, Richard Chalifour, Thierry Chamberland, Dominique Champagne, Michel Champagne, Anne-Marie Champleau, Jocelyne Charest Degagné, François Charpentier, Richard Chartier, Yves Chartier, Lucie Chartier, Claudette Chartrand, Frédéric Chartrand, Jeanne Chevalier, Louise Chevalier, Marie-Pierre Chevrier, Marcel Chouinard, Henriette Chouteau, Francis L. Chubb, Patrick Cigana, Johanne Claveau, Lucile Clin-Kombul, Michel Cloutier, Pierre Cochaux, France Constantineau, Christian Corbeil, Roger Cormier, Jocelyne Cornut, Carmen Côté, André Côté, Jean-Yves Côté, Lucie Côté, Marc-André Côté, Marie-Claude Côté, Robert Côté, Stéphanie Côté, Yves Couillard, Marcel Couture, Benoit Cregheur, Gilbert Croussett, Jean-Claude Dallaire, Jean-Pierre Dansereau, Pierre Dansereau, Nicole Dasnoy-Le Gall, Donald Dastous, Nathalie D'Astous, Eric De Bayser, Hervé de Fontenay, Marie-Josée De Lorimier-Hottlet, Marthe De Serres, Jan L. De Smet, Andrée Décary, François Décary-Gilardeau, Sophie DeCorwin, Claudine Defranould, France Delisle, Coralie Deny, Anne Deronzier, Louise Desautels, Pierre Desautels, Renée Desautels, Hubert Desbiens, Benoit Deschamps, Bernard Deschamps, Jean-Paul Deschênes, Robert Desforges, Pierre Deshaies, Nicole Desharnais, Renald Desharnais, Luc Désilets, Claude Desjardins, Jean-Jacques Desjardins, Jean-luc Deslandes, Richard Desmarais, Jean-Pierre Desnoyers, Jean-

Marie Desroches, Diane Désy, Jean Désy, Bruno Detuncq, Suzie Devost, Michel Dignard, Francine Dion, Pierre Dion, Denise Dionne, Madeleine Dontigny, Claire Doran, Pierre Douville, Louise Drapeau, Sophie et Pierre Drapeau, Carmin Drolet, Charles-Antoine Drolet, Pierrette Drolet, Guy Drouin, Nicole Drouin, Denis Dubeau, Richard Dubois, Johanne Ducharme, Éric Duchemin, Yves Duchesneau, Isabelle Duclos, Axelle Dudouet, Nicolas Dufresne, Marielle Dumas, Pierre Dumont, Renaldo Dumont, Roger Dumont, Marc-André Dupont, Ginette Dupuy, Michelle Durand, Murielle Dutil, Daniel Duval, Johanne Elsener, Louise Elsliger, Juana Elustondo, Daniel J. Faucher, Léo Faucher, Martin Faucher, Carmen Fauchon, Roger Ferland, Raymonde Ferland, Lise Ferron, Serge Filion, Édith Fischer, Yvon Fitzback, Georgette Fleurent, André Fleury, Claude Fleury, Michel Forté, Colette Fortier, Daniel Fortin, Mathieu Fortin, Jean-Paul Fortin, Léo Fortin, Michel Fortin, Judith Fournier, Anne Francoeur, Marcel Fréchette, Louise Fréchette, Robert Frenette, Maryse Frigon, Winnie Frohn, Bernard Fruteau de Laclos, Lorraine Gadoury, Jean Gagné, Sylvie-Gabrielle Gagné, Claude Gagnon, Denis Gagnon, Dominique Gagnon, Jocelyn Gagnon, Louise Gagnon, Marie-Noëlle Gagnon, Max Gagnon, Robin Gagnon, Suzanne A. Gagnon, Yvan Gagnon, Justin Gagnon-Gilbert, Benoit Galibois, Jean-Claude Gardner, Jean-Guy Gaudette, Mélanie Gaudette, Pierre Gaudette, Yves Gaudreau, Marcel Gaudreau, Maryelle C. Gaudreau, Jean-Guy Gaulin, Benoit Gauthier, Élisabeth Gauthier, Gilles Gauthier, Alain Gauvin, Jean-Bernard Gélinas, Mario Gendron, Manon Geoffroy, Claude Germain, René Germain, Sabine Gervais, George Giard, Nicolas Gilbert, Yves Gilbert, Yves Gilbert, Martin Gilles, Benoit Gingras, Christine Gingras, Laurene Girard, Denis Giroux, Ginette Giroux, Louis Giroux, Christiane Glaçon, Alain Godbout, Suzanne Godbout, Patrice Godin, Colette Gosselin, Dominique Gosselin, Lucille Gosselin, Michelle Gosselin, Pierre Gosselin, Louis Gougoux, Anne-Marie Goulet, Paul Goulet, Patrick Graillon, Gisèle Grandbois, Gisèle Grandbois, Michel Grégoire, Sophie Grignon, Louise Grondin, Jean-Philippe Guay, Jean-Pierre Guay, Jean-Sébastien Guénette, Simon Guertin-Armstrong, Alain Guillemette, Denis Hamel, Brigitte Hannequin, Michel Hardy, Landis Hare, Bertrand Harvey, Denis Harvey, Jana B. Havrankova, Jean Hébert, Jeanne-Mance Hébert-Dufaux, Andrée Hélié, Jean-Luc Héту, Bruce Hinton, Alain Houle, Annette Houle, Rachel Houle, André Huot, Michel-Guy Huot, Frédéric Hurtubise, Paul Imbeau, Richard Jacques, Robert Jacques, Danielle Jasmin, Vesta Jobidon, Martin Jolicoeur, Allain Joly, Louise Joly, Richard Jones, Suzanne Joubert Letourneau, Robert Juteau, Peter M. Kilburn, Robert Knapen, Stephen Knowles, Berthe Kossak, Marianne Kugler, Diane Labbé, Louise Labbé, Françoise Labelle, Michèle Labelle, Raymond Laberge, Robert Laberge, André Labossière, Pascal Labrecque, Christian Labrie, Denis Lacasse, Gisèle Lacasse Benoit, Bernard Lachance, Richard Lacombe, Édith Lacroix, Norbert Lacroix, Pierre Lacroix, Roland Lacroix, André Ladouceur, Michel Lafleur, Richard Lafleur, Rita Lafond, François Laforest, Étienne Lépine Lafrance, Martin Lafrance, Réal Lafrenière, Lyne L'afraïcain, Pascale Lahaie, Mario Lajoie, Lorraine Lalande, Claude Lamarre, Jean Lamarre, Claire Lamothe, Hélène Lamothe, Serge Langlois, Gaëtan Laniel, Cécile Lanthier, Hugo Laplante, Benjamin Laplatte, René Lapointe, Marc Lapointe, Roger Lapointe, Jean-Frédéric Laprade, Patrice Larocque, Jacques Larose, Gilles Latour, John B. Laughrea, Fernande Lauzon, Léo-Paul Lauzon, Pierre Lauzon, Jean-Guy Lavigne, Donald Lavoie, Fabienne Lavoie, Michel Lavoie, Sylvain Lavoie, Andrée Le Blanc, Isabelle Le Breton, Joanie Le Moignan, Normand Lebel, Laurent Lebeuf, André Leblanc, Sylvie Leblanc, Nicole Leclerc, Hélène Leclère, Martin Lecours, Brigitte Leduc, Jasmin Lefebvre, Jasmin Lefebvre, Luce Lefebvre, Maryse Lefebvre, Marie Lefrançois, Warren Lefrançois, Louis-pierre Légaré, Pierre Légaré, Pierre Paul Legault, Jean Léger, John Lehnert, Francine Lemay, Ginette L. Lemieux, Josée Lemire, François Léonard, Monique Léonard, Lise Lépine, Jean Lépine, Annik Lescop, Louise Lessard, Manon Lessard-Bélanger, Claude Létourneau, Carol Létourneau, Jean Létourneau, Chantale Lévesque, Yolande Lévesque, Ruth Rose Lizée, Harvey Locke, Jean-Yves Loslier, Michel Lussier, Patrick Lynes, Yvan Maciel, Nathalie Maillette, Marielle Mailloux, Jean Mantha, Normand Many, Roger Marcotte, Gilles Marcotte,

Sylvio Marcoux, Louise Marier, Guy Marineau, Kim Marineau, Philippe Marquis, Gilles Marsolais, Gilles Marsot, Christiane Martel, Réjeanne Martel, Pierrette Martin, Pascale Martineau, Claudine Mary, Claude Masse, Louise Masse, Jean-Pierre Masson, Bernard Mathieu, Jacqueline Mazet, Jean McClure, David McDuff, Frédéric McSween, Annette Lavoie Ménard, Louise Ménard, Sylvie Ménard-Lajoie, Gabrielle Mercier, Guyta Mercier, Maurice Mercier, Helen Meredith, Thérèse Méthé, Jacques Méthot, Aline Michaud, Aline Michaud, Jean-Paul Michaud, Amélie Mignault, Madeleine Milette, Nicole Mireault, Madeleine Miron, Maurice Monette, Gérard Montpetit, Patrice Montreuil, Pierre Moreau, Denise Moreault, Marguerite Morency, Adèle Morin, Benoit Morin, Danièle Morin, Denis Morin, Richard Morisset, Evelyn Morneau, François Morneau, Philippe Nantel, Andrée Nault, Anne Noël, Hélène Nolin, Pauline Normand, Marguerite A. Normandeau, Diane Noury, Friedrich Oehmichen, Barbara Otrysko, A.F. Ouellet, Adrien Ouellet, Lise Ouellet, Yolande Ouimet, Jean-Guy Pagé, Robert Pageau, Claude Papillon, Jean-Marie Paquette, Louise Duclos Paquin, Ginette Paradis, Annie Parent, Didier Parent, Étienne Parent, Luc Parent, Philippe Parent, Marie-Christine Paret, Carole Parson, Martine Patenaude, Lorraine Patoine, Jennifer Patton, Christian. A Payant, Henri Payette, J. Michael Pearson, Jacques Perreault, Serge Perreault, Agathe Perreault, Christian Perreault, Gérald Petit, Gilles Phaneuf, Antonine Phaneuf, Jean-Guy Picard, Joanie Picard, Monique Pilon, Richard N. Piper, François Piuze, Hélène Piuze, Jacques Pleau, Rachel Pointel, Claire Poirier, Richard Poirier, Lyse Poirier, Claude Poisson, Natalia Porowska, Rita Pothier, Andrée Potvin, Anne Potvin, Renée Poudrette, Jean Poulin, Pierre Poulin, Isabelle Pouliot, Danielle Poupard, Patricia Powers, Marielle Prémont, Reine Préville, Michel Préville, Jean Pronovost, Serge Prud'Homme, Pierre Rainville, Normand Rajotte, Gérard Régnier, Réal Reid, Lise Rémillard, Monique Rémillard, Réjeanne Rémillard Falaise, Arnaud Renard, Monique Renaud, Jean Renaud, Élisabeth Revil, Marcel Rhéault, Bruno Richard, Patricia Ricque, Marie-France Riendeau, Olivier Riffon, Gilles Rioux, Johanne Rioux, Alain Rioux, Paul Rioux, Benoît Robert, Robert Robert, Gilles Robillard, Jacques Robillard, Mariane Robillard, J-Charles Robitaille, Louise Roch, Patricia Rochon, Michael Rosen, Gabriel Ross, Jacques Rousseau, Danielle Roy, Denis Roy, Francine Roy, Gaétan Roy, Jacques Roy, Jean Roy, Serge Roy, Sylvie Roy, Antoine Royer, Normand Saint-Aubin, Bernard Sainte-Marie, Luce Saint-Georges, René Saint-Laurent, Françoise Saint-Martin, Yves Saint-Pierre, Adrien Salois, Charlotte Sansot, Jacqueline Savoie, Jerzy Sawicki, Marie-Anne Schwab, France Séguin-Arsenault, Anne-Marie Shebib, Dave Shutler, Madeleine Sicard, Christian Simard, Annie Simard, Christine Simard, Liane Simard, Solange Simard, Marc Sinotte, Paul-Étienne Sirois, Eddy Slater, Éric Solomon, André Stainier, Martin St-André, Manon St-Denis, Daniel St-Hilaire, Greg St-Hilaire, Carole St-Louis, Martin St-Michel, Nicolas St-Vincent, André Sylvestre, Denis Tanguay, Louise Tardif, Martin B Taylor, Michel Tessier, Robert Tessier, Sylvie Therrien, André Thibault, Linda Thibault, Marc Thibault, Diane Thibeault, Darquise Thivierge, Donald Thomas, Chantal Touchette, Martine Tourangeau, Michelle Tremblay, Andrée Tremblay, Catherine Tremblay, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Jacques Tremblay, Jean-Pierre Tremblay, Monique Tremblay, Raymond Tremblay, Sarah Tremblay-Bourgeois, Marie-Odile Trépanier, Yann Troutet, Denyse Trudel, Robert Trudel, Christophe Turcotte, Denis Turcotte, Henri-Louis Turcotte, Anne-Marie Turgeon, Guimond Vachon, Lorraine Vachon, Jean-Claude Vallière, Angela Van den Linden, Michel Vandal, Lucie Veillette, Suzanne Vermette, Sylvie Vermeulen, Claudette Viens, Fortunée Viens, Carole Vigeant, Agnès Villeneuve, André Villeneuve, Florent Villeneuve, Richard Villeneuve, Jacqueline Vincent, Michel Wapler, Thomas Welt, Sylvie Woods, Michel Yergeau, Yves Yersin, Michel Zevort



© Québec couleur nature 2008, Daniel Bouchard

Le point sur le Plan d'action 2009

Nous reproduisons ici ce à quoi nous nous étions engagés au cours de la dernière année. Le degré de réalisation est inscrit en regard de chaque action, selon les critères suivants : **(1) Objectif atteint** : l'activité a été réalisée avec succès ; **(2) Activité réalisée en continu ou se poursuivant sur plus d'une année** : l'action se réalise en continu ou sur une longue période (au-delà d'une année) ; **(3) Activité non réalisée** : peu ou pas d'actions effectuée en lien avec cette activité.

COMMISSIONS – RAYONNEMENT ET COMMUNICATION

- 2 Produire le plan stratégique 2009-2013 et en assurer le suivi.

STRUCTURES INTRA-COMMISSIONS

- 2 Revoir le fonctionnement des commissions avec leurs membres, de manière à augmenter leur rayonnement et leur efficacité lors des rencontres et entre les rencontres.
- 2 Mettre à jour le membership des commissions afin de combler les besoins d'animation, de présidence, de réseautage et de communication.
- 2 Mettre l'accent sur l'engagement d'une ressource par commission lorsque celle-ci n'en dispose pas.

RELATIONS INTER-COMMISSIONS

- 2 Assurer une coordination des activités dans les dossiers transversaux, notamment pour le suivi de la *Stratégie québécoise de développement durable*.
- 3 Revoir avec le conseil d'administration et les responsables des commissions les structures de communications entre les commissions et le conseil d'administration, et entre les commissions.
- 2 Évaluer le plan d'action de l'année précédente et élaborer celui de l'année subséquente en concordance avec la planification stratégique.
- 1 Déposer et faire le suivi du plan d'action.

COMMISSION AGRICULTURE

- 2 Assurer le suivi de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) et s'y préparer : en analysant et en réagissant au rapport de la Commission, en développant la vision à court, moyen et long terme de Nature Québec et en mettant un accent sur les pratiques associées aux impacts sur les écosystèmes et sur la biodiversité.
- 3 Analyser les incitatifs économiques et socio-économiques en place et évaluer l'intérêt de trouver des alternatives à ceux-ci.
- 3 Développer un projet de filière porcine pour le Québec, axée sur la production biologique sur lisier solide et respectant la capacité de support des écosystèmes.
- 2 Développer et mettre en oeuvre un plan d'intervention en réaction à l'introduction croissante d'organismes génétiquement modifiés (OGM).
- 2 Assurer la livraison du projet « Agriculture et changements climatiques : vers des fermes 0 carbone ».
- 1 Assurer la production d'un outil d'aide à la décision pour des agriculteurs désirant produire des bioénergies de manière durable.
- 1 Relancer la commission Agriculture de Nature Québec et recruter une personne pour en assumer la présidence.

COMMISSION AIRES PROTÉGÉES

- 2 Promouvoir la protection de territoires représentatifs de l'ensemble de la forêt boréale en vue de compléter le réseau prévu pour ce territoire par la *Stratégie québécoise sur les aires protégées* (SQAP).
- 2 Soutenir la mise en place d'associations de bénévoles, au sein d'un réseau d'*Amis des parcs*, dans le but de rechercher le maximum d'appuis pour la consolidation et le développement du réseau des parcs du Québec.
- 2 Intervenir dans les dossiers pouvant mettre en cause l'intégrité des parcs québécois et la *Loi sur les parcs*, notamment le suivi des dossiers du Mont-Orford, des Îles-de-Boucherville, de la motoneige, etc.
- 2 Promouvoir la protection et le rétablissement du caribou forestier par la mise en place de grandes aires protégées, et informer et sensibiliser les communautés vivant à proximité de son habitat.
- 3 Intervenir dans la définition d'aires protégées pour le sud du Québec en visant, dans un premier temps, la protection des territoires à haute valeur de conservation et, dans un second temps, l'identification de territoires actuellement dégradés mais ayant un potentiel à long terme pour la restauration de la biodiversité.
- 1 Poursuivre notre participation à l'initiative *Citoyens pour la nature!* pour la création de grandes aires protégées en milieu forestier, la promotion d'un équilibre entre exploitation et protection dans le nord (au-delà de la limite nordique des forêts attribuables) et la mise en place d'aires protégées en Gaspésie (augmentation de la protection du caribou montagnard, bassin versant de la Restigouche).
- 2 Définir les critères visant à établir un réseau d'aires protégées marines et s'assurer que les gouvernements fédéral et provincial satisfassent à l'atteinte de ces critères (statut d'aires protégées).

COMMISSION BIODIVERSITÉ

- 3 Compléter et structurer l'équipe des responsables de la commission Biodiversité.
- 2 Promouvoir la conservation de la biodiversité et l'instauration d'une gestion intégrée viable et participative face à l'ensemble des ressources biologiques du Québec, notamment pour les milieux aquatiques et marins (incluant les milieux humides).
- 2 Favoriser la protection, la restauration et la réhabilitation des espèces fauniques et floristiques en difficulté et des écosystèmes naturels dégradés, par exemple via le programme ZICO (zones importantes pour la conservation des oiseaux).
- 3 Débuter les travaux d'un grand chantier, *Le bilan de la biodiversité au Québec*, dans le but de suivre l'évolution de notre « capital nature », de proposer des pistes de solutions adéquates et d'effectuer une veille environnementale.

- 2 Rappel et sensibiliser les acteurs quant à l'importance du suivi de la biodiversité, notamment des espèces en péril. Par exemple, en soutenant l'implantation d'un réseau d'associations *Amis des parcs* afin d'aider les parcs nationaux à atteindre leur mandat de protection de la biodiversité.
- 1 Favoriser les actions de renforcement des capacités des organismes de conservation de milieux naturels, notamment par la tenue des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*.
- 2 Participer à l'acquisition des connaissances afin de déterminer les incidences possibles du développement en général sur les écosystèmes, les espèces, et les ressources génétiques, afin de les ramener à des niveaux acceptables.
- 2 Sensibiliser le grand public à l'importance de protéger et de mettre en valeur la biodiversité des écosystèmes du Québec et d'utiliser adéquatement les ressources biologiques disponibles.

COMMISSION EAU

- 2 Poursuivre les interventions sur la dégradation des lacs du Québec.
- 2 Promouvoir une concertation provinciale visant à protéger les lacs, notamment face aux problèmes liés aux cyanobactéries.
- 2 Faire le suivi critique du plan d'action québécois sur les algues bleues, en s'assurant notamment de l'adoption d'une loi ou d'un règlement interdisant le phosphate dans les détergents, ainsi qu'en s'assurant de la révision du règlement Q-2, r.8.
- 2 Poursuivre l'implication au sein des tables de concertation sur l'état des connaissances des algues bleu-vert et sur la révision du règlement Q-2, r.8.
- 2 Analyser et intervenir dans la mise en œuvre des engagements inscrits dans la *Politique nationale de l'eau*, et établir un plan d'action à moyen et long termes en ce qui a trait à ses lacunes, particulièrement la mise en œuvre d'un système de royautés et de redevances sur l'eau.

PROGRAMME SAINT-LAURENT/GRANDS LACS

- 2 Mettre en place une équipe multidisciplinaire susceptible de soutenir le travail du programme Saint-Laurent/Grands Lacs et de développer des outils de communication.
- 2 Établir un plan d'action pour le programme Saint-Laurent/Grands Lacs, visant la concertation des groupes intervenant le long du fleuve, dans l'estuaire et dans le golfe, et qui ne siègent plus à Stratégies Saint-Laurent.
- 2 Documenter les enjeux environnementaux liés aux interventions du programme Saint-Laurent/Grands Lacs, notamment les impacts du projet de « surcreusage » et d'élargissement de la voie maritime du Saint-Laurent.
- 2 Intervenir dans le dossier des modifications à la régularisation des eaux du Saint-Laurent, de manière à en minimiser les impacts environnementaux, sociaux et économiques.
- 2 Collaborer avec les principaux acteurs afin d'augmenter l'efficacité des interventions faites sur le Saint-Laurent.
- 1 Maintenir un réseautage avec les associations transfrontalières œuvrant sur les dossiers touchant les Grands Lacs et le fleuve en amont du Québec.
- 1 Soutenir les usagers du Québec, les comités ZIP et les comités de bassin face aux enjeux transfrontaliers de l'eau. Informer la population à ce sujet.
- 2 Travailler à la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent.

COMMISSION ÉNERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 2 Analyser et intervenir dans la mise en œuvre des stratégies énergétiques des gouvernements québécois et canadien.
- 2 Analyser et intervenir dans la mise en œuvre du plan d'action québécois sur les changements climatiques.
- 3 Développer et mettre en œuvre un programme d'intervention visant les transports.
- 2 Participer aux consultations de l'Agence de l'efficacité énergétique.
- 2 Faire la promotion de l'évaluation stratégique en matière d'énergie au Québec.
- 2 Analyser l'intérêt de s'impliquer dans des activités touchant les mécanismes de développement propre.
- 2 Faire le suivi des conférences et activités sous l'égide de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- 2 Se positionner par rapport au développement des bioénergies et des biocarburants et faire connaître notre positionnement.
- 1 Intervenir publiquement par rapport à l'exploration de l'uranium (moratoire) et participer activement au sein de la coalition *Sortons le Québec du nucléaire* afin d'empêcher le projet de reconstruction de la centrale Gentilly-2.
- 2 Suivre de près et intervenir selon les besoins dans tout projet visant l'exploration gazière.

COMMISSION FORÊT REFONTE DU RÉGIME FORESTIER QUÉBÉCOIS

- 2 Motiver l'adoption par le gouvernement d'un régime forestier moderne et durable.

FORÊT BORÉALE

- 2 Poursuivre le projet de mise en œuvre du projet pilote québécois de gestion écosystémique de la réserve faunique des Laurentides.
- 2 Poursuivre le projet de bonification du réseau des réserves fauniques québécoises en aires protégées avec utilisation durable des ressources afin d'augmenter la part des territoires protégés bien au-delà de l'objectif gouvernemental de 8 % pour des aires protégées de catégories I-II-III.
- 2 Assurer un suivi actif des certifications des compagnies forestières. Assister et assurer un suivi des analyses réalisées par les compagnies forestières voulant obtenir ou conserver une certification FSC et CSA.

FORÊT MÉRIDIONALE

- 3 Développer la question de la gestion, de l'aménagement et de la restauration de la forêt méridionale, tant publique que privée. (3)
- 3 Rechercher activement les ressources financières et humaines suffisantes pour développer une expertise sur la forêt méridionale.
- 3 • reconnaissance des problématiques de la forêt méridionale;
• sensibilisation des intervenants agricoles concernant les impacts de la déforestation.

Communications

© Québec couleur nature 2008, Paul Raymond



© Québec couleur nature 2008, Jean-David Gauthier



ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, FORMATION, RECHERCHE, SENSIBILISATION, REPRÉSENTATION

- 2 Préparer les interventions de Nature Québec en 2009, de manière à augmenter qualitativement et quantitativement le rayonnement médiatique de l'organisme dans ses dossiers prioritaires.
- 2 Définir la stratégie de communication et mettre à jour le plan de communication qui en découle.
- 2 Bonifier les processus communicationnels existants afin d'augmenter l'efficacité de la circulation d'information interne et externe.
- 2 Arrimer les dossiers de FrancVert avec les réalisations de Nature Québec.
- 1 Développer la deuxième édition de la nouvelle formule du concours Caméra verte à l'intention des jeunes cinéastes, en collaboration avec des partenaires, dont l'ONF.
- 3 Mettre au point des indicateurs de performance pour chaque objectif de manière à pouvoir évaluer les progrès de Nature Québec en regard de chaque objectif, année après année.

RAYONNEMENT ET FINANCEMENT

- 2 Définir une stratégie de rayonnement visant à améliorer la performance financière et l'influence auprès des décideurs, dont la classe politique, et développer nos liens avec les réseaux de développement économique et social.
- 2 Établir un programme structuré de partenariat visant les groupes ou associations professionnelles ayant des affinités avec Nature Québec.
- 2 Améliorer l'efficacité des contacts établis au sein de Nature Québec par l'implantation d'une politique prévoyant l'exploitation de tout contact effectué au nom de l'organisation.
- 2 Bonifier la représentativité actuelle de Nature Québec en augmentant le nombre de membres individuels et affiliés, et les fidéliser.
- 2 Proposer des pistes de solutions pour renforcer la vie associative de Nature Québec, et plus particulièrement le bénévolat et l'adhésion, en faisant le diagnostic des pratiques actuelles et en mettant en place des mesures d'encadrement des bénévoles et de recrutement de nouveaux membres.
- 2 Améliorer les liens d'appartenance entre Nature Québec et ses affiliés en soutenant les actions locales de conservation et en les portant, au besoin, sur la scène nationale.
- 3 Diversifier le membership actuel et le financement en développant un plan de sollicitation faisant notamment appel au marketing viral.
- 1 Réaliser deux campagnes de sollicitation (maison et prospection), fidéliser les donateurs et augmenter le bénéfice net relié aux campagnes de levées de fonds.
- 1 Diversifier les activités de levée de fonds (ex: vente de cartes de Noël, cocktail, etc.).
- 2 Développer le financement pour FrancVert afin d'assurer sa pérennité.
- 1 Poursuivre l'implication de Nature Québec hors Québec en participant aux réseaux pancanadiens et internationaux.

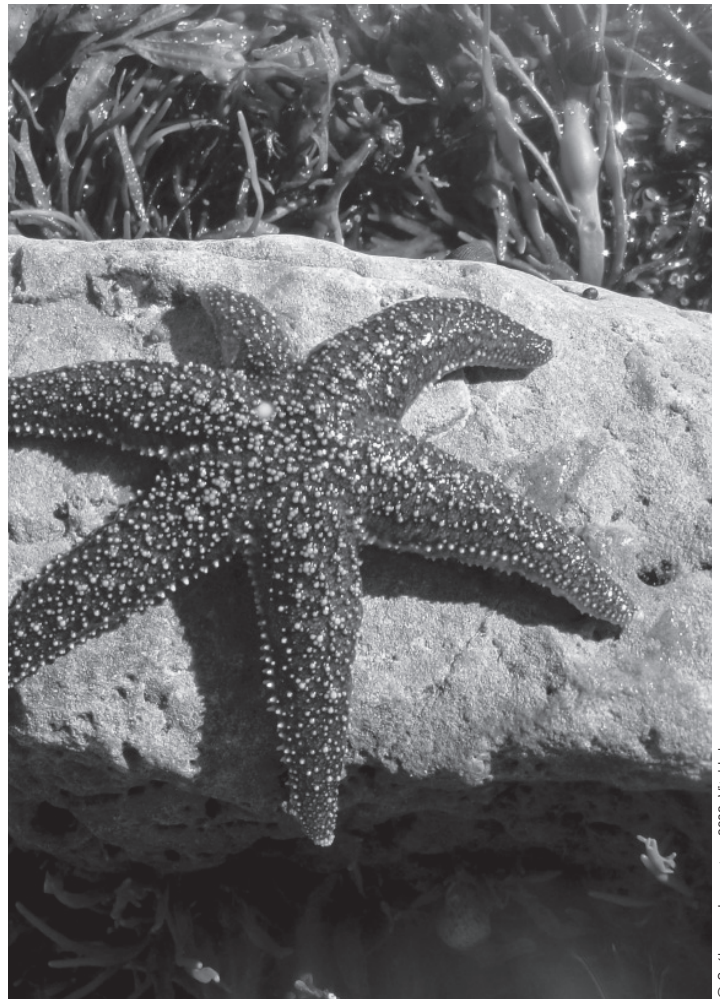
Nature Québec en bref

Nature Québec est un organisme national à but non lucratif qui regroupe 5000 sympathisants, dont plus d'une centaine d'organismes affiliés issus des régions du Québec. Promoteur de la sauvegarde de l'environnement et du développement durable, Nature Québec est résolument engagé dans un processus qui vise à influencer les comportements des citoyens et des organisations publiques et privées du Québec. Depuis 1981, il fonde son action sur les trois objectifs principaux de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union mondiale pour la nature (UICN):

- :: maintenir les processus écologiques essentiels à la vie;
- :: préserver la diversité biologique;
- :: favoriser l'utilisation durable des espèces, des écosystèmes et des ressources.

Nature Québec contribue à l'avancement des sciences environnementales par la production de mémoires, d'analyses et de rapports sur lesquels il fonde ses interventions publiques. Il réfléchit aux perturbations que subit la nature lors de l'aménagement du territoire agricole et forestier, de la gestion du Saint-Laurent et lors de la réalisation de projets de développements urbain, routier, industriel et énergétique. À ces fins, Nature Québec a constitué des commissions autour de grands thèmes intégrateurs qui interviennent dans les domaines de l'agriculture, des aires protégées, de la biodiversité, de l'eau, de l'énergie et de la forêt. Prônant le consensus et la vie démocratique, les commissions sont animées par un important réseau de bénévoles et de collaborateurs détenteurs d'une expertise de terrain irremplaçable, ainsi que d'universitaires et de chercheurs spécialisés dans les domaines de la biologie, de la foresterie, de l'agronomie et des sciences de l'environnement.

Nature Québec cherche à susciter des réflexions et des débats, et exige souvent un examen public préalable à la réalisation de projets publics ou privés ou à la mise en œuvre de politiques ou de programmes gouvernementaux qui risqueraient d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement.



© Québec couleur nature 2008, Vital Lebrun



© Québec couleur nature 2008, Jean Tanguay



Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 207
Québec (Québec) G1R 2T9
www.naturequebec.org